

**ALBERT LE GRAND ET LA DIVISION  
ARISTOTÉLICHIENNE DES SOPHISMES VERBAUX\***

*Yvan Pelletier  
Faculté de Philosophie  
Université Laval  
Québec*

LA DIVISION que fait Aristote des tours sophistiques constitue l'un de ces nombreux passages déconcertants de son œuvre où il donne comme manifestement exhaustive une énumération qui présente les apparences d'une improvisation au petit bonheur. Pour ne considérer que les sophismes verbaux, comment ressentir d'emblée l'impression d'un tout complet, en voyant côte à côte l'*homonymie* de l'expression, son *amphibolie*, sa *composition*, sa *division*, son *accent* et son *aspect*<sup>1</sup> ? Hors la composition et la division, dont, en contraste, la corrélation très étroite laisse difficilement apercevoir matière à deux tours spécifiquement différents, on croit spontanément avoir affaire à des items totalement hétéroclites, dont rien ne dise qu'ils soient tous là. Cette impression se renforce, d'ailleurs, à observer la liberté avec laquelle les tenants de la récente logique informelle ajoutent ou retranchent à la liste. Pourquoi refuserait-on à S. Morris Engels, par exemple, l'ajout de l'*hypostatisation* ?<sup>2</sup> Le procédé visé — prendre un accident pour une substance du fait de le nommer abstraitement — a tout d'une ambiguïté verbale et... son nom affiche le vernis technique approprié.

---

\* Publié dans *Philosophia Perennis*, vol. I (1994), #1 (printemps), pp. 49-82.

<sup>1</sup> Plus souvent dit 'forme' de l'expression. Voir *infra*, note 6.

<sup>2</sup> Voir *With Good Reason, An Introduction to Informal Fallacies*, 2nd ed., New York: St. Martin's Press, 86.

## Yvan Pelletier

De fait, toute manifeste que lui paraisse sa division, Aristote en offre quand même deux voies de confirmation à l'intelligence d'abord dépaycée.

Il y a deux manières de réfuter<sup>3</sup> ainsi : certaines [réfutations] surviennent par l'expression<sup>4</sup>, et d'autres, en dehors de l'expression<sup>5</sup>. Les [occasions] de produire l'apparence par l'expression sont au nombre de six : ce sont l'homonymie, l'amphibolie, la composition, la division, l'accent et l'aspect de l'expression<sup>6</sup>. Comme preuve, on en a celle [qui procède] par l'induction et on en a le raisonnement<sup>7</sup>,

---

<sup>3</sup> Ἐλέγγειν. Puisque la réfutation est la cible préférée du chicanier comme du dialecticien, elle se fait le patronyme de l'attaque dialectique et, par suite, de l'attaque chicanière. La réfutation apparente qu'Aristote va diviser ici, c'est non seulement la réfutation plus strictement dite: l'argument dont la conclusion contredit directement une position antérieure, mais aussi la réduction à l'une quelconque des quatre autres inconvenances — l'absurde, le paradoxe, le solécisme ou le verbiage —, puisqu'il s'agit toujours d'y aboutir comme à la conclusion apparente d'un raisonnement. Cela devient particulièrement sensible au moment de présenter la fausse cause, réservée à la réduction et dont la réfutation proprement dite, raisonnement direct, est exclue. Voir 5, 167b22-23. Voir aussi Yvan Pelletier, *La Non-Cause, sophisme insolite*, dans *Angelicum*, vol. 70 (1993), fasc. 1, 123-140. — « Τρόποι δ' εἰσὶ τοῦ μὲν ἐλέγγειν δύο. » Dans ce contexte, *τρόποι* est synonyme de *τόποι*, lieux. Il s'agit d'une manière d'argumenter. Τοῦ ἐλέγγειν, de cette réfutation dont nous parlons, celle qui en a l'air sans en être une réellement..

<sup>4</sup> Παρὰ τὴν λέξιν. Λέξις désigne ici en elle-même toute parole, simple ou complexe, dite pour exprimer quelque chose.

<sup>5</sup> Ἐξω τῆς λέξεως.

<sup>6</sup> Σχῆμα λέξεως. Il s'agit de la forme de l'expression, comme on le traduit ordinairement, mais entendue en ce qu'elle a de plus superficiel : son apparence extérieure, sa configuration audible, ou visible, son aspect, et non en ce qu'elle a de plus profond : la formation qui donne à la matière phonétique sa nature d'expression ; en ce sens, Aristote parlerait plutôt de *μορφή τῆς λέξεως*. Certes, l'une découle de l'autre et il n'y a pas de faute à traduire forme de l'expression. Il est toutefois utile, ici, de traduire plus littéralement, étant donné que nous nous référerons, plus loin, à un texte où, justement, Albert le Grand enracine cette *figura dictionis* dans la *forma dictionis*.

<sup>7</sup> Συλλογισμός. Pour des raisons de cohérence verbale technique que j'ai expliquées ailleurs, je traduis *συλλογισμός* par raisonnement, plutôt que par

### *Division aristotélicienne des sophismes verbaux*

selon que l'on assume [une occasion, puis] une autre et que c'est d'autant de manières qu'avec les mêmes noms ou phrases<sup>8</sup> on pourrait ne pas exprimer la même chose.<sup>9</sup>

Laissons de côté la première voie, qui affecte trop l'allure d'un défi : qui compterait sur une histoire assez complète de l'intelligence erronée pour s'assurer à fond que cette dernière n'aurait pas, d'aventure, trébuché sur quelque ambiguïté verbale étrangère à cette liste ? Surtout que s'ouvre une voie plus hautement rationnelle, et plus économique : celle d'un raisonnement enraciné dans la nature propre de l'ambiguïté verbale. Mais ce raisonnement ne se laisse pas reconstituer aisément. D'abord, Aristote en donne seulement le principe, et cela dans un texte d'intelligence difficile, où s'entrecroisent les deux voies de preuve et leurs principes dans une lettre abrégée à l'extrême. « Ἄν τε ληφθῆ, si l'on assume... » *Λαμβάνειν* signifie techniquement l'assomption d'une proposition, ou plus précisément son obtention via le consentement de l'interlocuteur. Comme sujet de *ληφθῆ*, on trouvera donc la matière de propositions légitimes pour en arriver à se faire l'évidence que les ambiguïtés verbales sont bien au nombre de six, et celles-là justement que l'énumération précédente a annoncées<sup>10</sup>. « Τε ... καί... » marque, dans ce contexte, la coordination, sur pied d'égalité, de deux matières pertinentes. C'est déjà un avertissement de ne pas attendre, dans les deux éléments qui suivent, la majeure et la mineure d'un même raisonnement, conjoints plus normalement

---

sylogisme. Voir Yvan Pelletier, *La Dialectique aristotélicienne*, Montréal : Bellarmin, 1991, 259, note 39.

<sup>8</sup> Λόγους. Dans ce contexte, il y a deux espèces de λέξεις, l'expression simple, faite d'un seul mot, dite τὸ ὄνομα, le nom, et l'expression composée, faite de plusieurs mots, ὁ λόγος, la phrase ; le nom englobe le verbe, ici, plutôt qu'il ne s'y oppose, et la phrase ne désigne pas seulement l'énonciation complète, mais déjà le bout de phrase, la locution, dès qu'il y a plus d'un mot. Ailleurs, l'expression pourra se prendre plus précisément pour l'expression simple, et s'opposer à la phrase.

<sup>9</sup> *Réfutations sophistiques*, 4, 165b23-30.

<sup>10</sup> À prendre trop largement *ληφθῆ*, Tricot en arrive à ce contresens d'interpréter son sujet comme la conclusion du raisonnement pointé par Aristote.

Yvan Pelletier

par « μέν... δέ... », mais, surtout, de ne pas céder à la tentation de réduire à l'insignifiance le premier élément<sup>11</sup>. Car ce « τις ἄλλος » dérouté quelque peu, à première lecture. Néanmoins, à le voir ainsi coordonné avec ce qui suit ὅτι, qui dit plus manifestement la matière du raisonnement, on saisit que c'est comme principe de l'induction qu'il mérite ce statut. En somme, dit Aristote, on se convaincra par induction que telles sont les occasions de l'apparence sophistique verbale, si on en aperçoit une, puis *une autre*, puis *une autre*, jusqu'à ne plus pouvoir en découvrir d'autre encore qui ne se réduise à celles-là. Reste, comme prémisse du raisonnement comme tel, l'assomption de ce fait que voilà justement, telles et pas plus, les manières dont on peut, avec les mêmes mots ou phrases, ne pas vouloir dire la même chose.

On comprendra comment pareille affirmation procure la mineure du raisonnement qui nous intéresse, dans la mesure où on a conscience du rôle fondamental que joue, dans la structure de tout raisonnement, l'assimilation d'une chose à une autre. Toute l'intention de l'intelligence raisonnante, en effet, consiste à faire adopter un énoncé qui revient à assimiler un attribut à un sujet — ou à l'en séparer. Sa conclusion affirme — ou nie — que le sujet est la même chose que l'attribut : elle énonce qu'en vérité, l'un est l'autre : *Tout homme est animal*, c'est-à-dire, sous quelque rapport, c'est la même chose *homme* qu'*animal*. L'habitude ambiguë et tenace — dont s'inspire le remplacement, en logique symbolique, de la notion d'*universel* par celle de *classe* — de se représenter la relation sujet-attribut moyennant l'imagination d'un contenant et d'un contenu atténué beaucoup la conscience de l'identité que cette relation implique. Par ailleurs, non seulement le raisonnement veut toujours aboutir à l'assimilation d'un sujet à un attribut, mais son processus entier tient à l'assimilation, tour à tour, de ce sujet et de cet attribut à quelque autre terme, sur la foi, directement issue du principe de non-contradiction, que deux termes identiques à un même troisième ne manqueront pas de s'identifier entre eux. L'essence du raisonne-

---

<sup>11</sup> À l'instar de Tricot, qui s'en débarrasse avec une parenthèse où Aristote signifierait la possibilité d'argumenter d'autres données.

### *Division aristotélicienne des sophismes verbaux*

ment tenant toute à une évidence aussi simple, toute imitation voudra donner l'impression de pareille assimilation : on assimilera, en prémisses, le sujet et l'attribut du problème à un troisième terme qui ne soit le même qu'en apparence, ou bien ce ne sera encore qu'en apparence que ce sujet même ou cet attribut même auront d'abord été assimilés à ce moyen terme. D'où viendra cette fausse apparence d'identité ? Soit des choses mêmes dont on parle, qui paraîtront les mêmes lors qu'elles ne le seront pas. Soit, comme cela nous intéresse ici, des mots et des phrases dans lesquelles on exprime leur identité, quand, en étant les mêmes, elles renverront pourtant à des choses qui ne le soient pas.

Voilà donc d'où part notre raisonnement : c'est la même chose que des mots ou des phrases qui, restant les mêmes, veulent dire autre chose, et des sophismes verbaux. De là jaillit notre mineure comme une conséquence immédiate : le nombre des seconds sera le nombre des premiers. On pressent que la majeure résidera dans la prétention à une certaine évidence exhaustive sur les possibilités diverses de renvoyer à des choses différentes avec les mêmes mots ou phrases. Comment obtenir adéquatement cet éclairage ? Albert le Grand peut nous y aider, ce grand commentateur de la logique d'Aristote, qui ne se contente quasi jamais, comme la plupart, de paraphraser plus ou moins la lettre aristotélicienne. Le minerais albertien n'est cependant pas pur : il faut le dégager d'une gangue de considérations d'adresse et de bonheur inégaux. Tout d'abord, assez étrangement, Albert ne semble pas, dans la preuve de l'exhaustivité de la division aristotélicienne des sophismes verbaux, avoir distingué nettement ce qui relève des voies d'induction et de raisonnement. Bien qu'il s'exprime extérieurement comme s'il décrivait tour à tour l'une et l'autre, il ne dit rien, en fait, de *l'induction*, et développe toujours, à quelque-une de ses étapes, *le raisonnement* suggéré par Aristote. Lisons d'abord la présentation qu'il annonce comme celle du raisonnement, qui donne effectivement la forme des énoncés dont il se compose :

Par raisonnement, on le prouve de la manière qui suit. Chaque fois qu'avec les mêmes noms ou phrases nous ne signifions pas la même chose, il se crée de l'une de ces six manières une apparence

## Yvan Pelletier

dans l'expression. Or, en toute tromperie qui trompe par l'expression, nous ne signifions pas la même chose avec les mêmes noms ou phrases ; donc, toute manière d'argumenter en trompant par l'expression se fait de l'une de ces six manières. Ainsi donc, on obtient la conviction que ce sont celles-ci, et tant et pas plus, les manières d'argumenter sophistiquement par l'expression.<sup>12</sup>

La majeure affirme, comme je le disais, la division des façons de ne pas assigner aux mêmes choses les mêmes mots et phrases, soit, au long : *Ne pas, avec les mêmes noms ou phrases, signifier la même chose se fait de l'une de ces six façons : homonymie, amphibolie, composition, division, accent, aspect de l'expression.* On comprend qu'Albert signale seulement le nombre six, sans faire au long l'énumération, évidente de par le contexte. Toutefois, il faut voir que l'allusion à ce que de chacune de ces six manières *il se crée une apparence dans l'expression* empiète déjà sur la mineure, à laquelle il revient d'assimiler l'apparence verbale et la signification diverse d'expressions identiques : *Toute tromperie par l'expression consiste à ne pas, avec les mêmes noms ou phrases, signifier la même chose.* Suit la conclusion, en la modalité la plus puissante de la première figure de raisonnement : *Toute tromperie par l'expression se fait ou par l'homonymie, ou par l'amphibolie, ou par la composition, ou par la division, ou par l'accent, ou par l'aspect de l'expression.*

On revient à la question préalable : d'où tenir l'évidence de cette division exhaustive en six manières de renvoyer à des choses différentes avec les mêmes expressions ? On en trouve l'indication au lieu où Albert prétend décrire la voie inductive qui conduirait concurremment à la conclusion précédente. Traversons d'abord une première fois dans son ensemble l'explication albertienne, sans nous décourager de son caractère quelque peu tortueux et rébarbatif. Nous pourrions déjà nous défaire de quelques contresens attribuables à la négligence de copistes.

---

<sup>12</sup> Albert le Grand, *Commentaria in libris elenchorum sophisticorum Aristotelis*, tract. I, c. 6. Dans la suite de l'article, je renverrai au premier livre de cette œuvre avec l'abréviation *In I E.S.*

### *Division aristotélicienne des sophismes verbaux*

Qu'il y en ait tant et pas plus, on en a la preuve à la fois par induction et par raisonnement. Par induction, certes, car, comme une manière d'argumenter dans l'expression ne crée d'apparence qu'en regard d'une phrase de raisonnement topique, cette ressemblance ou bien sera dans l'expression, ou bien dans la phrase. En effet, la troisième ressemblance, que l'on pourrait avoir à la fois dans l'expression et dans la phrase, ne diffère pas<sup>13</sup> de la ressemblance que l'on a dans la phrase. Si elle est dans l'expression<sup>14</sup>, elle sera ou bien seulement en regard de la matière de l'expression, ou bien seulement en regard de la forme, ou bien en regard de l'une et de l'autre, de la matière et de la forme. Si, en effet, [c'est] seulement en regard de la matière, on a la tromperie de l'accent, car, dans deux expressions prononcées avec un accent différent, et ailleurs<sup>15</sup>, quand c'est la même chose sur le plan phonétique, il n'y a qu'une seule matière ; par exemple, si je dis *personne*, avec la syllabe du milieu brève, et *personne*, avec la syllabe du milieu circonflexe<sup>16</sup>. Si, ensuite, c'est seulement en regard de la forme, comme la terminaison<sup>17</sup> appartient à

---

<sup>13</sup> *Differt*. On doit lire : *non differt*.

<sup>14</sup> *In oratione*. On doit lire : *in dictione*.

<sup>15</sup> *In aliis*, c'est-à-dire, dans les phrases.

<sup>16</sup> *Circumflexa*, de *περισπώμενη*, tirée en sens contraire. La syllabe circonflexe est longue, d'abord aiguë, ensuite grave.

<sup>17</sup> *Terminatio*. Il y a une triple distinction à faire, à propos du phonème, en ce qu'on en fait une expression appliquée à signifier quelque chose. On y trouve d'abord un son de base, une racine, à laquelle se rattache déjà la signification d'un type de choses ; puis on a le complément de ce son de base, dans la façon dont on complète sa prononciation ; cela tient surtout — mais pas nécessairement uniquement — à sa terminaison, à laquelle se rattache une manière de renvoyer au type de choses visées par la racine ; enfin, il y a la modulation particulière, l'accentuation, l'insistance plus ou moins grande donnée à chaque élément de l'ensemble racine-terminaison. Une ressemblance en matière seulement, pour saint Albert, c'est la même racine *et* la même terminaison, mais un accent différent ; une ressemblance en la forme seulement, pour lui, c'est la même terminaison, *mais pas* la même racine. En ce cas, l'aspect de l'accent n'est pas pertinent, puisque, dès le début, il ne s'agit pas tout à fait du même phonème.

## Yvan Pelletier

la forme de l'expression<sup>18</sup>, on aura la tromperie de l'aspect de l'expression<sup>19</sup>. Si, ensuite, c'est en regard de l'une et l'autre en même temps, on aura l'homonymie, qui comporte même phonème<sup>20</sup> à la fois quant à la matière et quant à la forme. C'est ainsi que l'on obtient l'évidence par induction, car il en va ainsi dans le phonème incomplexe, et pareillement dans le phonème complexe ; et il n'y en a pas plus, mais tant : il y a donc six manières. Car si la ressemblance se trouve dans un phonème complexe, elle sera ou bien en regard de la matière et de la forme, et ainsi on a l'amphibolie ; ou bien seulement en regard de la forme, et ainsi on aura encore l'aspect de l'expression, car c'est la même terminaison pour la phrase et pour l'expression, puisque toute phrase se termine par une expression ; ou bien seulement en regard de la matière, et ainsi on aura la composition et la division : si, en effet, on prononce en une prononciation

---

<sup>18</sup> *Forma dictionis.*

<sup>19</sup> *Figura dictionis.* *Forma* et *figura* ont ici un sens très voisin : d'abord, la forme en elle-même, en ce qu'elle fait la nature de l'expression ; ensuite la forme dans son apparence extérieure, dans l'aspect qu'elle donne à l'expression : l'allure de l'expression.

<sup>20</sup> Comme *vox* et *φωνή*, *phonème* désigne tout son produit par le langage articulé, en commençant par le plus élémentaire, voyelle ou consonne. Les termes latin et grec ont porté leur extension au son vocal assez composé pour revêtir un sens à l'intérieur du langage. On pourrait objecter que *phonème* a jusqu'ici été réservé à l'expression technique des tout premiers éléments vocaux ; je crois, pour ma part, qu'il vaut mieux lui imposer l'extension plus large des deux autres, plutôt que de continuer l'habitude un peu lourde de rendre *φωνή* et *vox* par les périphrases son vocal ou son de voix. Car on ne peut pas non plus, pour désigner un son particulier émis par un animal et susceptible d'une signification, s'en tenir à *voix*, qui ne renvoie pas spontanément à un son particulier émis, mais à l'organe de la parole ou à un ensemble de qualités des sons émis par une personne donnée, ni à *son*, qui a trop d'extension, désignant tout objet de l'ouïe. On pourra encore objecter que *phonème* est restreint à la signification des sons articulés de la voix humaine, tandis qu'Aristote appelle *φωνή* jusqu'aux gémissements inarticulés et aux cris des animaux, ce que le latin traduit encore par *vox*. Mais la même difficulté vaut pour *son de voix* ou *son vocal*, et l'extension qui lui est nécessaire pour rejoindre le son animal inarticulé se fait aussi bien pour *phonème*. La même extension n'a-t-elle d'ailleurs pas été nécessaire avec *vox*, dont la première imposition paraît bien s'être restreinte au son articulé ?

### *Division aristotélicienne des sophismes verbaux*

continue, la phrase sera composée; et si on la prononce en des prononciations différentes<sup>21</sup>, elle sera divisée ; or la phrase composée et la divisée se ressemblent seulement quant à leur matière.<sup>22</sup>

L'allusion au raisonnement topique, c'est-à-dire, dialectique, nous intéresse peu ici. Certes, il y a intérêt à rester conscient que la chicane et la sophistique se veulent plus précisément une imitation de la dialectique ; et que l'imitation de la science est plutôt affaire de pseudographie. Mais notre intérêt central, ici, est de saisir les critères d'après lesquels discerner les façons spécifiquement différentes de renvoyer, avec les mêmes expressions, à des choses diverses. À remarquer d'entrée de jeu, par contre, l'apparition du mot *convenientia*, en quasi-synonymie avec *apparentia* : la racine de l'apparence, ce sera la ressemblance, plutôt que l'identité, que présente, en ses deux occurrences, l'expression utilisée. Comme le dira plus clairement Albert, plus loin, il ne faut pas prendre trop strictement le fait d'une même expression : « Quand on dit ne pas signifier la même chose avec les mêmes noms ou phrases, on doit prendre la même chose et la même phrase de manière large. »<sup>23</sup> Notre question se précise : quelles sont les ressemblances qu'entretiennent entre elles les expressions et qui conduisent à confondre leurs usages pour des choses différentes ? Le premier principe de division noté par Albert suggère que cette confusion revêtirait une nature différente dans l'expression simple et dans la phrase, cette dernière, l'*oratio*, étant entendue au sens très large de tout groupement de mots, non au sens restreint d'un énoncé complet. Ne nous emballons pas, néanmoins, malgré la séduction que dégage tout de suite un critère aussi simple : il faudra, avant de l'accepter définitivement, s'assurer qu'effectivement un même bout de phrase ne renvoie pas à plusieurs sens de la même manière qu'un même mot ; dans le cas contraire, y recourir pour diviser l'opération visée ne dépasserait pas le verbiage, comme c'est le cas d'un troisième membre qu'Albert écarte lui-même justement pour cette raison :

---

<sup>21</sup> *Diversis prolationibus*, avec solution de continuité dans la prononciation.

<sup>22</sup> *In I E.S.*, I, 6.

<sup>23</sup> *In I E.S.*, I, 6.

Yvan Pelletier

« La troisième ressemblance, que l'on pourrait avoir à la fois dans l'expression et dans la phrase, ne diffère pas de la ressemblance que l'on a dans la phrase. »<sup>24</sup>

Nous reviendrons plus loin à cette division entre ressemblance entre mots et ressemblance entre bouts de phrase<sup>25</sup>. Suivons quand même Albert, qui s'apprête à sous-diviser les ressemblances entre mots : cette ressemblance portera, dit-il, tantôt sur la matière, tantôt sur la forme des mots, tantôt sur les deux à la fois. Qu'est-ce à dire ? Albert nous introduit dans l'intimité essentielle de l'expression simple. Car c'est à voir ce qu'elle est essentiellement que l'on appréhendera par quoi elle se prête à ressembler à une autre. Or qu'est-ce qu'un mot ? qu'est-ce qu'une expression simple ? C'est, le plus matériellement, un phonème de base, un radical, qui, déjà, renvoie à une signification générique, à une famille de signification : *just-*, par exemple, renvoie à la rectitude des rapports d'échange entre les hommes. C'est ensuite, déjà formellement, une finition — tenant principalement, de fait, mais pas toujours uniquement, à la terminaison de l'expression — qui renvoie à une manière spécifique d'envisager la signification radicale : *-ice*, par exemple, et *-e*, en terminant *just-*, préciseront respectivement que cette rectitude de rapport est signifiée en elle-même ou comme qualité d'un sujet. Enfin, plus formellement encore, un tour déterminé de prononciation insistera ou non de quelque manière sur chacun des éléments vocaux, donnant encore occasion de renvoyer éventuellement à une diversité correspondante de réalités. C'est sur cette toile de fond que se dessinent les opportunités particulières qui s'offrent à une expression de ressembler assez à une autre pour donner l'impression de renvoyer à la même chose à laquelle cette autre renvoie.

#### A. *L'accent*

La confusion peut tirer occasion d'une ressemblance matérielle, la matière s'entendant alors du radical et de la terminaison, en

---

<sup>24</sup> *In I.E.S.*, I, 6.

<sup>25</sup> Voir *infra*, 64.

### *Division aristotélicienne des sophismes verbaux*

opposition à la forme qui résidera dans un tour de prononciation dont on tâchera autant que possible de camoufler la différence. De ce type de confusion sortira le sophisme de l'accent, qui revêt lui-même autant de modalités que des variables susceptibles d'entraîner une référence à des choses différentes toucheront l'ouïe, dans la prononciation des mêmes sons de base. L'accent a accédé au statut de patronyme de ces variables du fait qu'il en constitue la principale, en grec, où le même agencement de syllabes reçoit une distribution variée d'aigu, de grave et de circonflexe qui renvoie à une variation correspondante de sens. Mais là ne réside pas la seule variable susceptible d'engendrer de la confusion ; en d'autres langues, comme en français, où l'accent intervient fort peu, ce ne sera même pas la principale. Aussi faut-il encore entendre par accent, en ce contexte, l'aspiration<sup>26</sup>, la durée, et peut-être aussi le timbre, qui joue un assez grand rôle en français pour qu'on en soit venu à n'y reconnaître comme accents grave, aigu et circonflexe que les degrés d'ouverture ou de fermeture des voyelles.<sup>27</sup> Enfin, la confusion à

---

<sup>26</sup> « En ce lieu, Aristote signifie, avec l'appellation d'accent, même l'aspiration, bien que les grammairiens ne l'appellent pas *accent*, mais *esprit*. » (Julius Pacius a Beriga, *In librum singularem Aristotelis de sophisticis elenchis commentarius analyticus*, 484b) — « Il y a tromperie de l'accent, quand nous prenons avec un autre accent ou esprit un son vocal qui doit se prendre avec tel accent ou esprit. Avec comme conséquence qu'ensuite nous reprochons à la proposition d'être absurde. » (Sylvester Maurus, *In duos libros elenchorum*, 575a)

<sup>27</sup> Je m'écarte quelque peu, avec cette extension plus grande de la racine du sophisme de l'accent, de la pensée privilégiée par Albert, qui néglige comme minimales ces variations de prononciation et range sous l'homonymie la confusion qui peut en ressortir. Comparer : « Par ailleurs, avec une différence dans la durée [*tempus*, durée de la prononciation d'une voyelle], la syllabe ou l'expression garde la même matière, et reste la même pour la prononciation ; c'est pourquoi elle ne diffère pas de sens ni ne fait de multiplicité de sens potentielle... Ou, si quelque chose diffère, il y aura homonymie et non accent. Parce que l'accent veut avoir même matière et manière différente de prononcer. Pareillement encore, l'esprit qui incombe à l'expression ne différencie pas l'expression quant à sa matière, ni pour la manière de prononcer... Or quand un nom est le même quant à sa matière et quant à sa prononciation, et que ses signifiés sont différents, c'est de l'homonymie que l'on a... » (*In I E.S.*, I, 6) Toutefois, ce n'est pas sans aucune hésitation qu'il prend ce parti,

Yvan Pelletier

laquelle prête ce tour différent de prononciation pourra traiter comme identiques soit une expression simple de part et d'autre, soit une expression simple d'une part et une pluralité d'expressions de l'autre. C'est d'ailleurs en cela qu'Albert voit la principale subdivision de ce sophisme en modalités.

Par ailleurs, les deux modalités qui ont été présentées pour la tromperie de l'accent se prennent en regard de deux variations d'accent. [L'accent], en effet, peut varier d'un à plusieurs, ou inversement, et ainsi, on a la première modalité, comme suit : *Rien de ce qui est contraint n'est libre ; Tout plaisir qui dure est une chose qu'on traîne ; Aucun plaisir qui dure n'est libre.*<sup>28</sup> L'accent peut aussi varier d'une différence à une autre différence, et on a ainsi la seconde modalité<sup>29,30</sup>

### B. L'aspect de l'expression

La confusion peut ensuite tirer occasion d'une ressemblance formelle, la forme s'entendant ici de la finition donnée à l'expression — généralement une terminaison, une désinence — pour consigner un certain aspect sous lequel on renvoie à la signification principale que comporte son radical. La confusion ne consistera pas alors à identifier deux choses différentes signifiées, mais plutôt deux façons différentes de les concevoir, ce qui se

---

comme on peut en observer un signe plus loin: « Cependant, certains Anciens ont prétendu que l'erreur causée par l'esprit et la durée se réduit à la tromperie de l'accent... Cette présentation n'est pas inconvenante. » (*In I.E.S.*, I, 6)

<sup>28</sup> Toute l'apparence réside dans la prononciation semblable d'un mot unique, contraint, accompagné du son initial du mot qui le suit, *nn*, et d'un groupe de mots : *qu'on traîne*. — L'exemple original de saint Albert, en latin : « *Quidquid Deus fecit invite, fecit invitus; sed vinum fecit in vite; ergo vinum fecit invitus* », c'est-à-dire : « Tout ce que Dieu a fait *invite*, malgré lui, il l'a fait contre son gré ; or il a fait le vin *in vite*, dans la vigne ; donc, il a fait le vin contre son gré. »

<sup>29</sup> C'est-à-dire, les mêmes sons, exactement, à l'intérieur de ce qui ne fait qu'un seul mot, mais la syllabe accentuée passe de l'aigu au circonflexe ou au grave, ou inversement.

<sup>30</sup> *In I.E.S.*, II, 10.

### *Division aristotélicienne des sophismes verbaux*

subdivisera en autant de modalités que la langue aura inventé de signes plus ou moins semblables pour les angles divers sous lesquels on se représente et exprime les essences.

Disons donc que les phrases qui se conforment à l'aspect de l'expression se produisent quand on interprète quelque chose qui ne signifie pas la même chose comme s'il signifiait de manière semblable à autre chose, à cause d'une terminaison<sup>31</sup> semblable du phénomène. Cela se fait sous deux modalités.<sup>32</sup>

La modalité en sera plus superficielle, si elle tient à la confusion de qualités grammaticales, comme le genre et le nombre, ou le temps et le mode verbaux ; elle alimentera alors la réduction au solécisme<sup>33</sup>. Mais elle sera plus grave, plus proprement logique, si elle devient prétexte à confondre avec un autre le style d'attribution suprême<sup>34</sup> le mieux adapté à l'expression adéquate de l'essence de la chose considérée.

Sous une modalité, c'est dans les genres consignifiés, qui signifient la forme de la nature et de l'essence : par exemple, si l'on interprète le masculin pour le féminin, ou inversement le féminin pour le masculin, à cause d'une ressemblance de terminaison, comme dans le cas de *muse* et d'*Étienne*<sup>35</sup>... Sous une seconde modalité,

---

<sup>31</sup> *Significationem*. Il faut lire : *terminationem*.

<sup>32</sup> *In I E.S.*, II, 11.

<sup>33</sup> On pourrait embarrasser quelque peu un interlocuteur qui prétendrait aimer une jeune fille, en lui donnant l'impression que sa prétention l'oblige à parler fautivement, par exemple, à rattacher un attribut masculin à un sujet féminin : « Tu prétends que tu aimes Jocelyne ? Mais quand tu aimes quelqu'un, c'est ton ami. Donc, tu prétends que Jocelyne est ton ami ? »

<sup>34</sup> La *κατηγορία*.

<sup>35</sup> *Musa*, *Catilina*. Le premier, typique du féminin avec sa terminaison en *-a*, donne l'impression que le second aussi sera du féminin. De même, en français, qu'un nom se termine en *-e* donne quelque occasion à le croire féminin.

## Yvan Pelletier

c'est dans les genres significatifs des attributions<sup>36</sup> : à cause de la ressemblance de terminaison, on interprète un quantifié comme qualifié, ou inversement, ou bien on interprète le sujet disposé à des passions comme un agent, et pareillement des autres genres, comme il en a été traité auparavant, dans les *Attributions*.<sup>37</sup>

Par exemple, voir et aimer, parce qu'ils ont la finition de la voie active, donnent facilement l'impression de signifier des actions, alors qu'en réalité la sensation et l'affection auxquelles ces verbes renvoient sont des passions. De façon comparable, l'usage d'un nom concret peut fournir l'occasion de prendre un accident, susceptible d'exister seulement en un sujet, pour une substance, dotée d'une existence indépendante. C'est ainsi qu'à force de parler de l'État, on finit par s'imaginer avoir affaire à quelque substance dotée d'une volonté indépendante de celle des personnes individuelles qui le constituent et le gouvernent ; ou qu'à force de parler de Bien Commun, on en arrive à le regarder comme s'il s'agissait d'une chose indépendante, et même contraire aux réalités individuelles bonnes pour des individus. Il ne faut pas voir autre chose dans cette *hypostatisation* que j'empruntais à S. Engel Morris, au début de cet article. De multiples occasions se présentent ainsi de confondre, toujours en raison de la ressemblance entre les termes employés, une chose dont l'essence relève d'une attribution avec une chose dont l'essence relève d'une autre. Ou encore, à un niveau plus précis, une chose dont l'essence appartient à une espèce avec une chose dont l'essence appartient à une autre. Albert donne cet exemple d'une confusion entre quantités discrète et continue :

Cette tromperie de la forme de l'expression peut se faire aussi à partir de la commutation d'une espèce de quantité en une autre. Par exemple : *Tant que tu as été assis, tu as été un homme*. Preuve : *Hier, au moment où tu as été assis, tu as été un homme, et avant-hier, et la veille, et après-demain, et ainsi de suite, et tout le temps*. Contre-

---

<sup>36</sup> *Praedicamentorum*. Pour une justification de ma traduction de *κατηγορίαι* et de *praedicamentum* en *attribution*, voir ma traduction : Aristote, *Les Attributions (catégories)*, Montréal/Paris : Bellarmin/Les Belles Lettres, 1983, 16.

<sup>37</sup> *In I E.S.*, II, 11.

### *Division aristotélicienne des sophismes verbaux*

preuve : *Tant que tu as été assis, tu as été un homme ; donc, tu as été homme plusieurs fois.* C'est que *tant que* dit le temps sous la continuité ; c'est ainsi que ses parties sont hier et la veille et après-demain ; et on change cela en *toutes les fois que*, qui dit le nombre. C'est la forme semblable, dans *toutes les fois que* et *tant que*, qui est cause d'erreur.<sup>38</sup>

Je reviens maintenant à une allusion faite plus haut, comme quoi la finition des expressions qui occasionne ressemblances et confusion ne se limite pas toujours à la terminaison des mots, mais s'étend à tout ce qui concerne la consignification d'un aspect sous lequel on regarde la signification principale des mots. Cette consignification s'attache le plus souvent à la terminaison ; la terminaison semblable affectée à l'expression de consignifications différentes constitue donc l'occasion principale du sophisme de l'aspect de l'expression. Mais la consignification tient quelquefois à un préfixe, ou à une forme d'ensemble du mot<sup>39</sup>. Aussi, l'aspect de l'expression pourra être responsable de confusions entre deux expressions tout à fait semblables : *tant que* consignifie tantôt la quantité continue, tantôt la quantité discrète. Ou elle pourra tenir au début de l'expression, comme dans l'exemple suivant, où la différence tient à l'usage ou à l'absence d'usage de l'article indéfini : « Mais non, je ne vois pas ce mur blanc, mais bleu ! » — « C'est pourtant bien celui que tu as vu hier ? » — « De fait... » — « Et hier, c'est *un blanc* que tu as vu ? » — « Oui, mais... » — « Tu le vois donc *blanc* aujourd'hui !!! » *Blanc* est exactement le même mot dans la mineure et dans la conclusion ; et il a exactement le même sens aussi, ce qui exclut qu'il soit question d'homonymie. L'occasion de la confusion est la forme adjectivale, qui crée l'impression qu'il est toujours question de la couleur, alors que l'usage

---

<sup>38</sup> *In I E.S.*, II, 11.

<sup>39</sup> « On doit encore remarquer que, bien que la forme semblable de l'expression soit surtout en regard d'une ressemblance dans la fin de l'expression, elle peut toutefois se trouver au milieu et au début et dans toute l'expression. » (*In I E.S.*, II, 11)

Yvan Pelletier

de l'article indéfini, dans la mineure, consigne qu'on y parle de la substance ainsi colorée.<sup>40</sup>

### C. L'homonymie

Enfin, l'occasion de la confusion peut être plus complète si la ressemblance entre les expressions confondues rejoint à la fois leur matière et leur forme. C'est alors l'homonymie, source la plus sérieuse de l'ambiguïté de l'expression et, par conséquent, du sophisme verbal. L'expression suspecte est tout à fait la même — même radical, même terminaison, même prononciation jusque dans le détail — et ne comporte donc aucun avertissement à l'ouïe, ou à la vue, comme quoi elle renvoie à autre chose. Albert marque la gravité de cette occasion de confusion en soulignant l'aspect actuel de la multiplicité de sens là concernée : « L'homonymie et l'amphibolie comportent une multiplicité de sens en acte, tandis que les autres tromperies dans l'expression comportent une multiplicité de sens ou potentielle ou imaginaire. »<sup>41</sup>

Albert fait toutefois fausse route ensuite, en arrachant aux trois illustrations fournies par Aristote trois modalités distinctes de l'homonymie. C'est qu'il se fait dès le départ, de l'homonymie à laquelle le logicien consacre son intérêt privilégié, une conception inadéquate, suggérée faussement par l'étymologie latine : « L'équivocité se dit à partir d'une appellation égale. »<sup>42</sup> La traduction latine de *ὁμωνυμία*, *aequivocatio*, appelle une certaine égalité dans l'appellation, alors que le mot grec suggérait simplement une ressemblance dans le nom (*ὁμοίωσις*, *ὄνομα*). Albert fait grand cas de cette présumée égalité, et celle-ci le conduit, avec une pléthore de commentateurs, d'ailleurs, à la conviction étrange que le logicien doit accorder son intérêt à l'homonyme accidentel plutôt qu'à

---

<sup>40</sup> Albert le Grand parle un peu autrement de ce cas. Il y rend responsable de l'aspect de l'expression tantôt blanc, tantôt ce que, mais toujours en y voyant une illustration de ce que l'aspect de l'expression tient parfois à une ressemblance qui recouvre toute l'expression et non seulement sa terminaison.

<sup>41</sup> *In I E.S.*, II, 1.

<sup>42</sup> *In I E.S.*, II, 1. «*Aequivocatio ab aequa vocatione dicatur.*»

### *Division aristotélicienne des sophismes verbaux*

l'homonyme délibéré. En conséquence, « la modalité première et principale » de l'homonymie, celle en regard de laquelle les suivantes ne représenteront qu'une homonymie diminuée, c'est « quand un phonème renvoie si également à plusieurs signifiés qu'il renvoie à chacun également et ne signifie pas l'un principalement, et l'autre secondairement, comme une modalité du signifié principal»<sup>43</sup>. C'est réduire à un accident insignifiant l'un des instruments les plus précieux de l'intelligence, le plus dangereux, aussi, pour la confusion à laquelle il prête. Il faut que cette opinion ait été déjà bien forte chez le commun des penseurs pour qu'Albert ne se soit pas avisé de son extravagance. Qu'on regarde l'homonymie dans le contexte des *Attributions* ou dans celui des *Réfutations sophistiques*, en effet, on ne peut accorder grand intérêt à celle « qui signifie également plusieurs choses », c'est-à-dire, à ces expressions qui en sont venues accidentellement, le plus souvent au hasard des lois de l'évolution phonétique de deux expressions originellement distinctes — comme *louer*, de *locare* et de *laudare* — à se voir imposer des significations différentes, sans ordre ni hiérarchie — comme *emprunter contre paiement* et *féliciter*. Le premier contexte présente une manière de se représenter des choses en dépendance d'une autre, de nature imparfaitement semblable, mais assez semblable pour conduire à leur en donner le nom. Le second met en garde contre le risque de confondre une chose avec une autre du fait qu'elles portent le même nom. Ni un cas ni l'autre n'entretient grand rapport avec celui de choses assez étrangères l'une à l'autre pour ne devoir qu'à un pur accident de partager à égalité le même nom : impossible que l'une soit connue grâce à la connaissance que l'on aurait déjà de l'autre ; peu possible non plus que l'on confonde l'une avec l'autre du fait de leur nom commun. Ce ne sera, de fait, que suivant une homonymie superficielle qu'on en viendra même à en parler comme d'homonymes. Pourtant, porté par l'opinion régnante et l'illusoire confirmation de l'étymologie latine, Albert invoque jusqu'à une « conformité à la définition de l'homonymie donnée dans les *Attributions*, comme

---

<sup>43</sup> *In I.E.S.*, II, 1.

Yvan Pelletier

quoi les homonymes sont ce dont le nom seul est commun, tandis que la conception de la substance signifiée est différente »<sup>44</sup>. Sur son élan, Albert prend à contresens la définition d'Aristote pour qui, au contraire, méritent d'être « dites homonymes les choses dont le nom seul est parfaitement commun et identique, tandis que la conception de leur essence en rapport à ce nom a quelque chose de différent »<sup>45</sup>, c'est-à-dire, n'est pas tout à fait la même. Il y a contresens aussi grotesque que répandu à faire soutenir à Aristote que l'homonymie la plus pleine impliquerait absence totale de rapport et de hiérarchie dans la conception des homonymes. Il est d'ailleurs facile de s'en rendre compte, simplement à prendre acte de ce qu'aucune des illustrations procurées par Aristote, ni en ses *Attributions*, ni en ses *Réfutations sophistiques*, ne s'accorde d'aucune façon avec cette absurdité, quelque énergie qu'Albert mette à soutenir le contraire. Quelle distraction ne faut-il pas, en effet, pour mettre au compte de l'accident la communauté de nom d'un homme et de son image peinte, et pour leur faire porter ce nom à égalité, comme deux significations principales ? Et quelle violence Albert ne devra-t-il pas faire au verbe *discere* pour lui faire signifier à égalité, sans subordination, *recevoir* et *transmettre* un apprentissage ?

C'est d'après cette modalité de paralogismes que l'on conclut sophistiquement que ce sont les savants qui apprennent, en formant le paralogisme comme suit : *Les grammairiens apprennent ; or les grammairiens sont savants ; ce sont donc les savants qui apprennent.*

Pour montrer que la multiplicité de sens est d'homonymie, on doit voir qu'*apprendre*, dans la majeure et dans la conclusion, est homonyme. *Apprendre*, en effet, se dit de manière homonyme, pour *user d'un apprentissage* et pour *recevoir un apprentissage*. Nous disons qu'il apprend, en effet, celui qui, lors d'une considération de son intelligence en acte, use de son apprentissage, et se meut de l'habitus à l'acte ; cet apprendre-là est en rapport à un habitus déjà enraciné ; c'est ainsi qu'il est vrai que les grammairiens et les savants

---

<sup>44</sup> *In I.E.S.*, II, 1.

<sup>45</sup> *Attributions (Catégories)*, 1, 1a1-2.

### *Division aristotélicienne des sophismes verbaux*

apprennent. Mais<sup>46</sup> les grammairiens ne reçoivent pas la science de cette manière ; aussi est-il faux que les savants apprennent. Il appert donc que *ceci est la première modalité de l'homonymie, car apprendre entretient une relation égale avec les deux signifiés, user d'une discipline et recevoir une discipline.*<sup>47</sup>

De fait, il n'y a cette égalité de sens ni pour *apprendre* ni pour *discere* ni pour *μανθάνειν*. *Apprendre*, ou *discere*, ou *μανθάνειν*, c'est d'abord et avant tout recevoir une connaissance alors qu'on l'ignorait ; c'est seulement ensuite, et par extension, la faire passer à l'acte alors qu'on la possédait déjà en habitus, puis la faire connaître ou recevoir par un autre qui ne la possédait pas. Il n'y a qu'entre les homonymes de pur hasard que l'on peut trouver cette égalité, cette absence d'hierarchie entre plusieurs significations attribuées à un même phonème. Et là, malgré l'identité phonétique, on sera davantage porté à distinguer plusieurs mots, et à les classer comme tels sous des étiquettes différentes, dans un dictionnaire, qu'à reconnaître le même nom à des choses différentes.

Après cette incartade, Albert revient à décrire de la meilleure façon ce qui confère à l'homonymie le danger dont elle menace l'intelligence qui raisonne : qu'en raison de leur nom commun, elle peut faire prendre une chose pour identique à une autre à laquelle elle avait associé sa représentation, sous quelque rapport. Pour les motifs que l'on vient de voir, toutefois, Albert va étiqueter cette unique homonymie comme une prétendue seconde modalité.

La seconde modalité de l'homonymie, c'est quand un phonème ne signifie pas également plusieurs choses, mais l'une principalement et l'autre secondairement. Par cette modalité, on conclut sophistiquement que des maux sont bons, en formant le paralogisme comme suit : *Ce qui sert est bon*<sup>48</sup> ; *des maux servent ; donc, des maux sont bons*. Preuve de la mineure : *L'incision d'un membre pu-*

---

<sup>46</sup> *Quia*. On regarde maintenant qu'en l'autre sens d'*apprendre*, qui consiste à recevoir un apprentissage, c'est-à-dire, à venir à savoir alors qu'on ne savait pas, le savant n'est pas celui qui apprend.

<sup>47</sup> *In I E.S.*, II, 1.

<sup>48</sup> *Quaecumque expediunt, bona sunt*.

## Yvan Pelletier

*trescent est mauvaise, puisque pénible ; pourtant, elle sert, pour que le corps ne se putréfie pas [tout entier], à cause du membre putréfié.*

On prouve ensuite qu'il y a, dans le paralogisme, pareille multiplicité de sens: c'est que *servir* est à double sens, c'est-à-dire, signifie deux choses, à savoir, ce qui est nécessaire, si l'on doit avoir la santé du corps, comme l'incision d'un membre : et ainsi, ce qui est mauvais sert souvent ; il arrive la plupart du temps, en effet, qu'il y ait dans les maux quelque chose qui serve. Puis, de la seconde manière, c'est principalement dans ce qui est bon en soi que nous dirons que l'une sert, comme cela sert la vertu de s'appliquer, et de s'enrichir, et de philosopher et de faire de même. Cependant, on parle de servir principalement à propos de biens, et secondairement pour certains maux, du fait que les maux aident quelquefois sous un aspect.<sup>49</sup>

L'exemple original d'Aristote reste tout de même plus convaincant, qui recourt plus précisément à la nécessité, absolue en un sens premier, conditionnelle à l'option pour une fin en un second sens.

Pour imposer au troisième exemple apporté par Aristote de représenter une troisième modalité de l'homonymie, Albert se livre ensuite à d'autres considérations saugrenues, dont je reporte l'examen un peu plus loin, puisqu'elles comportent la confusion de l'homonymie avec l'amphibolie. Il vaut mieux pénétrer d'abord la nature propre qui permet à l'amphibolie de se classer comme sophisme spécial. Peut-être, auparavant, voudra-t-on une assurance plus manifeste que l'on a bien épuisé toute possibilité de renvoyer à des choses différentes avec une expression unique. En effet, les habitués des tables de vérité craindront qu'Albert ait négligé plusieurs combinaisons possibles entre les trois critères de départ : identité et altérité sur le plan de la racine, de la terminaison et de la prononciation paraissent bien suggérer huit possibilités de confusion :

	radical	terminaison	prononciation	
1)	même	même	même	<b>homonymie</b>
2)	même	même	différente	<b>accent</b>

---

<sup>49</sup> *In I E.S.*, II, 1.

### *Division aristotélicienne des sophismes verbaux*

3)	même	différente	même	?
4)	même	différente	différente	?
5)	différent	même	même	?
6)	différent	même	différente	<b>air</b>
7)	différent	différente	même	?
8)	différent	différente	différente	?

Albert aurait-il donc négligé cinq occasions originales de confusion entre les expressions ? De fait, ce tableau un peu grossier confirme l'analyse d'Albert, en donnant de voir comment toutes les autres combinaisons imaginables se disqualifient bêtement. Les possibilités 3), 5) et 7) sont impensables : que des mots où le radical, ou la terminaison, ou les deux divergent gardent exactement la même prononciation est chose absurde. La possibilité 8) n'est pas pertinente : avec tous les critères différents, un mot ne donne plus de prise à confusion avec un autre. Enfin, la possibilité 4) — un même radical avec une terminaison différente, et évidemment une prononciation de détail différente — ne se différencie de la première qu'en degré : en effet, l'essentiel de la signification étant portée par le radical du mot, la confusion éventuelle due à une communauté de radical, mais non de terminaison, revient à une homonymie imparfaite, moins dangereuse<sup>50</sup>.

#### *D. L'amphibolie*

Au départ<sup>51</sup>, Albert le Grand présentait la simplicité et la complexité comme premier outil de partition des occasions de renvoyer à des choses différentes avec la même expression. C'est le moment d'examiner jusqu'où cette suggestion mérite d'être retenue : en quoi la phrase semblable trompe-t-elle d'une manière autre que l'expres-

---

<sup>50</sup> Albert écarte nommément cette possibilité, quoiqu'en une remarque assez obscure : « Il ne peut pas y avoir de tromperie avec même matière et terminaison différente, car pour tout ce qui, en phonème et en syllabes, on a en tout même matière, il faut qu'on ait même terminaison et même forme de terminaison. » (*In I E.S.*, II, 6) On se serait plutôt attendu à une discussion de l'opportunité de ranger cette éventualité comme autre modalité de l'aspect de l'expression ou comme homonymie incomplète.

<sup>51</sup> Voir *supra*, 56.

Yvan Pelletier

sion simple ? À s'en poser la question, la différence semble assez accidentelle, surtout qu'Albert impose à la phrase les mêmes motifs de division qu'à l'expression simple, selon sa matière : les expressions simples dont elle est constituée, et sa forme, c'est-à-dire, sa finition — le sens déterminé acquis en conséquence des consignifications des expressions élémentaires — et sa prononciation — un rapport plus spécial mis entre telles ou telles expressions constituantes. Entre-t-on chaque fois dans une situation spécifiquement différente, du fait d'avoir affaire à plusieurs mots plutôt qu'à un seul ?

Refaisant le même chemin, mais à rebours, regardons d'abord la multiplicité en acte que procure l'identité de radical, de finition et de prononciation. La phrase incriminée mettra en jeu les mêmes expressions simples, leur fera entretenir entre elles les mêmes rapports et sera prononcée de manière identique, mais elle renverra quand même à des choses différentes. Y a-t-il là de quoi voir autre chose, spécifiquement, qu'une homonymie ? Y a-t-il au moins un intérêt pratique à donner un autre nom à cette occasion essentiellement identique de confusion ? Albert est conscient qu'on puisse en douter :

On doit d'abord remarquer qu'à la fois dans l'homonymie et dans l'amphibolie, c'est l'identité du phonème, quant à sa forme et à sa matière, qui est la cause de l'apparence, et c'est la différence de signification qui est la cause de la non-existence ; qu'ainsi, elles paraissent bien avoir la même cause d'apparence et la même cause de non-existence ; et que, par conséquent, il ne paraît bien y avoir qu'une tromperie unique.<sup>52</sup>

Il n'en maintient pas moins qu'il y a lieu de reconnaître une confusion spéciale : alors que l'homonymie présentait une confusion de signification, des phrases identiques de matière et de forme entraîneront une confusion d'énonciation, ce que l'on ne peut trouver qu'en une phrase, rappelle-t-il. On appellera amphibolie — de ἀμφὶ et βάλλω — cette aptitude à lancer la pensée en deux directions à la fois.

---

<sup>52</sup> *In I.E.S.*, II, 4.

### *Division aristotélicienne des sophismes verbaux*

Pourtant, on n'a pas là une tromperie unique, tant parce que l'une agit dans l'expression [simple] et l'autre dans la phrase, qu'aussi parce que l'une tient à une assertion<sup>53</sup> différente et l'autre à une signification différente. L'assertion n'appartient pas proprement à l'expression, mais à la phrase. C'est pourquoi la ressemblance qu'elles ont dans leur cause d'apparence et dans leur cause de non-existence est une ressemblance en genre et non en espèce, et ne fait ressembler l'homonymie avec l'amphibolie qu'en ce que l'une et l'autre causent une multiplicité en acte, mais non quant à leur manière spéciale de tromper.<sup>54</sup>

Il ne se trouve en cela qu'apparente subtilité, cependant. Tenir cette position entraîne des incohérences multiples, si l'on creuse un peu. Concédonc que l'assertion est réservée à la phrase complète, à l'énonciation. Quand même, l'effet de l'homonymie, confusion du sens d'une expression avec celui d'une autre, entraîne toujours une confusion au niveau de l'énonciation qui intègre cette expression. Autrement, l'homonymie resterait inoffensive et ne menacerait pas de devenir lieu sophistique. Dira-t-on alors que toute homonymie entraîne une amphibolie ? Les lier à ce point annule leur distinction. En outre, la phrase n'a pas besoin d'être complète pour prêter à confusion : deux ou plusieurs mots groupés suffisent à procurer l'occasion d'une imposition multiple de sens. D'ailleurs, une confusion au niveau de l'assertion ne procède jamais à la fois de tous ses éléments ; elle est toujours entraînée par l'ambiguïté de quelques-unes des expressions simples qui la composent. Alors, quelle différence cela fait-il, au regard de l'ambiguïté, si elle est le fait de la multiplicité de sens d'un seul mot, ou si elle est le fait d'un nom qualifié par un article, par un adjectif ou par un complément de quelque sorte ? Voyons un cas où Albert croit pouvoir renchérir sur Aristote :

L'amphibolie provient ... aussi de l'ambiguïté d'une assertion, selon qu'elle est prise proprement et métaphoriquement. Par exemple :  
*Tout ce qui est riant a une bouche ; or le pré est riant ; donc, le pré a*

---

<sup>53</sup> *Sententia.*

<sup>54</sup> *In I E.S., II, 4.*

## Yvan Pelletier

*une bouche*. Certes, c'est de la même manière, génériquement, que l'on construit ce que l'on prend métaphoriquement et ce que l'on prend proprement ; cependant, il y a et pour l'un et pour l'autre une ambiguïté de l'assertion, selon que l'assertion renvoie à son intelligence. Et cela suffit à l'amphibolie ; car cela produit, dans une phrase unique quant à sa forme et à sa matière, une assertion douteuse. Cependant, Aristote ne présente pas cette modalité, parce qu'elle est très utilisée et manifeste, car presque tous usent de comparaisons.<sup>55</sup>

À l'encontre de son intention, Albert confirme, ici, qu'il ne suffit pas d'avoir une phrase ambiguë pour donner matière à une façon spécifiquement différente de l'homonymie de créer une fausse apparence. Qu'on navigue dans les sens propres ou métaphoriques, la phrase ambiguë se comporte en tout comme l'expression ambiguë. En outre, dans l'exemple présent, c'est le mot *riant* en lui-même qui fait toute la confusion ; qu'il renvoie au fait d'être *fleuri* ne lui vient pas de sa conjonction avec le mot *pré* ; celle-ci fournit simplement le contexte où se révèle cet usage. Or ce besoin de contexte vaut pour toute homonymie : on ne sait jamais en quel sens joue un mot, tant qu'on ne le trouve pas dans le contexte d'une phrase. Il n'y a donc vraiment aucun motif sérieux, ici, de voir autre chose qu'une homonymie. Le cas ressemble d'ailleurs fort, métaphore mise à part, à la troisième illustration aristotélicienne de l'homonymie, dont Albert veut faire une modalité spéciale qui tiendrait à l'insertion dans une phrase. Retrouvons cet exemple : « La troisième modalité [de l'homonymie] », dit Albert, « vient de ce qu'une expression, prise en elle-même, signifie une seule chose et selon une seule manière de signifier, mais, liée à une autre expression dans la même phrase, reçoit plusieurs manières de signifier. »<sup>56</sup> Ne voilà-t-il pas, assez paradoxalement, une manière de parler qui oriente vers ce quelque chose d'autre que l'homonymie que nous cherchons dans l'amphibolie?

---

<sup>55</sup> *In I E.S.*, II, 4.

<sup>56</sup> *In I E.S.*, II, 1.

### *Division aristotélicienne des sophismes verbaux*

C'est sous cet angle que l'on conclut sophistiquement que la même personne est assise et debout, et que la même personne souffre d'une maladie et est en santé, en formant le premier paralogisme comme suit : *Qui s'est levé<sup>57</sup> est debout ; la personne assise s'est levée ; donc la personne assise est debout.* Le second se forme ensuite comme suit : *Qui a été guéri<sup>58</sup> est en santé ; telle personne malade a été guérie ; donc, telle personne malade est en santé.* Que, par ailleurs, il y ait dans ces phrases multiplicité de sens par homonymie, on le montre comme suit. La force [apparente de l'argument], en effet, tient à ce que l'on dit : *s'est levée* et *a été guérie*. Du fait que ces verbes sont au passé composé<sup>59</sup>, ils incluent le temps présent<sup>60</sup>, et ont ainsi en eux deux temps, le passé en partie, et le présent. Aussi, si on met un passé qui n'inclut pas en lui le présent, et qu'on dise : *Qui se leva est debout*, la phrase est fautive. Pareillement, si l'on dit comme suit : *Qui fut guéri est en santé*, la proposition est fautive. Mais quand on met le passé composé, alors elles sont vraies en un sens, car le passé composé parle d'une action complétée dans son rapport avec le présent où son effet continue à se faire sentir<sup>61</sup>. Qu'il y ait, par ailleurs, en pareil contexte, une multiplicité de sens par homonymie, cela appert de ceci que la personne malade, donnée au passé composé<sup>62</sup> comme faisant ou subissant quoi que ce soit, c'est-à-dire, selon l'adjonction à un verbe de signification active ou passive, ne signifie pas seulement une chose, concernant le passé, mais plusieurs. En raison des deux temps que le [passé composé] renferme en lui, il signifie tantôt le présent, qui se poursuit maintenant, de façon que l'on indique la personne malade maintenant ; prise

---

<sup>57</sup> *Surgebat.*

<sup>58</sup> *Sanabatur.*

<sup>59</sup> *Praeteriti imperfecti temporis.*

<sup>60</sup> Il n'en va pas ainsi en français, où c'est plutôt le passé composé qui présente une action passée dans son rapport avec le présent.

<sup>61</sup> Littéralement : « Quand on met le passé imparfait..., car le passé imparfait parle d'une action incomplète qui inclut en elle le présent où se continue l'action. » L'interprétation qu'Albert fait de l'imparfait est quelque peu inadéquate.

<sup>62</sup> *Praeterito imperfecto.*

## Yvan Pelletier

ainsi, [cette phrase] est fausse : *La personne malade est en santé*, parce qu'il s'ensuivrait qu'elle est malade maintenant et qu'elle est en santé maintenant. Tantôt, par ailleurs, [le passé composé] signifie le passé, comme lorsqu'on dit : *La personne qui a été malade*<sup>63</sup> *auparavant est maintenant en santé*, et cette [phrase]-ci est vraie. Il en va pareillement aussi de celle-là : *La personne assise*<sup>64</sup> *est debout*. Ainsi appert-il qu'il y a ici multiplicité de sens par homonymie dans une expression simple, mais en raison de la liaison d'une expression avec une autre qui, si elle était placée toute seule, ne serait pas homonyme. Ainsi, c'est la personne malade et la non-malade qui a été guérie, mais selon des sens différents, et la non-malade qui est en santé, en ce sens que la personne en santé est la malade non pas maintenant dans le présent, où elle est en santé, mais la malade auparavant, dans le passé, où elle n'était pas en santé.<sup>65</sup>

Dans son ensemble, l'explication de cet exemple souffre de la même inadéquation que celle qu'Albert donnait de l'exemple précédent. S'il y avait raison d'attacher l'ambiguïté de sens d'*assis* et de *malade* à une relation particulière avec d'autres expressions dans une phrase, il n'y aurait pas ici stricte homonymie, mais ce quelque chose de plus qu'il faudrait pour légitimer une autre espèce d'ambiguïté et ne pas faire sombrer dans le verbiage tout le discours sur l'amphibolie. Mais il n'y en a aucun motif. Comme *riant*, plus haut, *assis* et *malade*, ici, possèdent déjà par eux-mêmes l'aptitude à renvoyer à des situations différentes ; et comme en toute autre homonymie, c'est le contexte d'une phrase qui va révéler si c'est à des gens assis et malades maintenant ou dans le passé que l'on renvoie. Encore une fois, il y a simple homonymie, et pas même une homonymie d'un type spécial.

Alors, quoi ? Aristote a-t-il distingué dans le vide, en ajoutant l'amphibolie à son énumération, ou Albert a-t-il failli à en saisir l'essence propre ? Ni l'un ni l'autre exactement. Malgré ce que nous en avons vu jusqu'ici, Albert a aperçu clairement ce qui fonde

---

<sup>63</sup> *Laborabat.*

<sup>64</sup> *Sedebat.*

<sup>65</sup> *In I E.S.*, II, 1.

### *Division aristotélicienne des sophismes verbaux*

l'originalité de l'amphibolie. Il est seulement assez étonnant qu'il ne s'y soit pas accroché assez pour éviter cet empiètement sur l'homonymie. En effet, ses allusions à ce que « l'amphibolie produit une multiplicité actuelle dans la phrase en raison d'une *construction différente* »<sup>66</sup> et à ce que « l'amphibolie provient principalement d'une *différence de relation* »<sup>67</sup> traduisent on ne peut mieux par quoi l'amphibolie se démarque de l'homonymie et pourquoi une expression simple ne peut y accéder. Mais à quoi rime, au juste, cette *construction différente* et cette *différence de relation* ? Retrouvons-le dans les exemples mêmes des *Réfutations sophistiques*.

Sont [causés] par l'amphibolie les [raisonnements] de la sorte :  
*Vouloir la capture des ennemis. Et : Est-ce que cela que l'on connaît, il y en a connaissance ? C'est qu'avec cette phrase, il est également possible de signifier que le [sujet] connaissant et que l'[objet] connu connaît. Et : Est-ce que ce que l'on voit, il y en a vue ? Mais on voit cette colonne ; par conséquent, cette colonne a la vue. Et : Est-ce que ce que tu dis être, cela tu le dis être ? Or une pierre, tu la dis être ; donc tu dis être une pierre. Et : Est-il possible de nommer quelqu'un en silence ? C'est que ce sont deux choses encore que nommer quelqu'un en silence : c'est que celui qui nomme et que celui qu'il nomme gardent le silence.*<sup>68</sup>

Cet unique bout de phrase : *Vouloir la capture des ennemis*, prend deux sens opposés, selon qu'on relie *ennemis* à *capture* à titre de sujet ou à titre d'objet. Selon le cas, il s'agit de vouloir capturer ses ennemis ou de vouloir être capturé par ses ennemis. On peut imaginer le dialogue suivant pour visualiser davantage l'usage que le chicanier fera de pareille source de confusion : « As-tu renoncé à la victoire ? » — « Mais non ! » — « Mais ne souhaites-tu pas la capture des ennemis ? » — « Justement ! » — « Alors, tu as renoncé à la victoire ; ce sera la défaite, si tu es capturé par les

---

<sup>66</sup> *In I E.S.*, II, 3.

<sup>67</sup> *In I E.S.*, II, 4.

<sup>68</sup> *Réf. soph.*, 4, 166a6-14.

ennemis... » On le voit bien, déjà : *le ressort spécifique de l'amphibolie, c'est un signe grammatical unique pour deux fonctions différentes dans la phrase*<sup>69</sup>. Le second cas apporté confirme cette observation. Dans la phrase : *Il y en a connaissance*, l'unique pronom *en*, sous la forme grammaticale unique de complément déterminatif de *connaissance*, peut tout aussi bien être signifié comme sujet ou comme objet de la connaissance concernée. Encore une fois, visualisons-le dans un dialogue : « Une plante peut-elle connaître ? » — « Bien sûr que non ! » — « Mais elle peut être connue ? » — « Oui ! » — « Cette plante que l'on connaît ainsi, est-ce qu'il n'y en a pas réellement connaissance ? » — « Bien sûr que si ! » — « Donc, cette plante connaît. »<sup>70</sup> Peut-être protestera-t-on

---

<sup>69</sup> La chose se présente quelque peu différemment en grec, où sujet et objet de la proposition infinitive sont signifiés par le même cas accusatif, et en français, où sujet et objet d'une action s'introduisent avec la même préposition, *de*, et se présentent sous la même fonction grammaticale de complément déterminatif d'un nom d'action. Le latin est plus proche du grec, ce qui permet à Albert de donner cette même explication à partir d'une traduction plus collée au texte original : *Vellem accipere pugnantes*. «La multiplicité se produit en rapport avec une amphibolie du fait que cet accusatif, *me*, peut se construire avec l'infinitif comme élément antérieur (*ex parte ante*), et peut se construire avec lui comme élément postérieur (*ex parte post*) [c'est-à-dire, comme sujet et comme objet] ; dans le premier sens, la phrase est vraie, tandis que, dans le second, elle est fausse. » (*In I E.S.*, II, 3)

<sup>70</sup> Encore une fois, néanmoins, le signe grammatical identique qui constitue l'occasion de confondre sujet et objet diffère en français — où il est le pronom en position de complément déterminatif d'un nom d'action — et en grec — où il est l'identité des désinences du nominatif et de l'accusatif neutres. Là aussi, de commenter une traduction latine — *Putas quod quis scit, hoc scit ?* — permet à Albert d'attribuer l'amphibolie à un échange de fonctions plus voisin du grec : « En pareille phrase, il se trouve que l'on signifie comme connaissant à la fois celui qui connaît et ce qui est connu, parce que ce pronom, *hoc*, peut signifier celui qui connaît, et alors il se construit avec le verbe du côté de son sujet, et se met devant le verbe, et ainsi la phrase est fautive ; il peut aussi signifier ce qui est connu, et alors il se construit du côté de l'objet, et alors elle est vraie. » (*In I E.S.*, II, 3) Toutefois, Albert s'évertue, comme avec l'homonymie, et aussi stérilement, à associer à chaque exemple apporté par Aristote une modalité différente : ainsi croit-il voir ici l'illustration d'une phrase qui ne prêterait pas à ambiguïté par elle-même et qui acquerrait l'aptitude à renvoyer à plusieurs choses du fait d'être

### *Division aristotélicienne des sophismes verbaux*

que la traduction s'écarte trop de la lettre pour en témoigner fidèlement ? De fait, on pourrait traduire d'une manière qui paraisse plus littérale, en gardant le verbe à l'indicatif avec sujet et complément d'objet : *Est-ce que cette chose qu'une personne connaît, elle la connaît ?* Mais cette fidélité superficielle trahit la source de confusion logique illustrée : dans la phrase grecque, la confusion tient au fait que le démonstratif τοῦτο, qui représente sans homonymie possible ὅ, la chose connue, a la double possibilité d'intervenir comme sujet et comme objet du verbe γινώσκει, en raison de l'identité du nominatif et de l'accusatif neutres, les désinences propres ici à signifier chacune des fonctions; cette confusion de fonction se perd en la seconde traduction française, où toute la confusion tient à ce que *elle*, sujet de toute façon de *connaît*, peut, par pure homonymie, remplacer ou *chose* ou *personne*. Dans la seconde traduction, en somme, on a plutôt un jeu d'homonymie que d'amphibolie. Pour aller au bout du raisonnement, je dois avouer qu'alors que la phrase grecque pêche uniquement par amphibolie, ma première traduction pêche à la fois par amphibolie et par homonymie, *en* pouvant se recevoir autant comme agent que comme objet de l'action signifiée par *connaissance*, et pouvant aussi, selon le cas, renvoyer ou à *on* ou à *cela*. Le troisième exemple est quasi le même, au point que l'on se demande pourquoi un auteur aussi peu adonné à la prolixité peut bien l'avoir donné ; on dirait un simple prolongement du second, en plus concret. Le quatrième fait intervenir une tournure spéciale, rare et artificielle en français : la proposition infinitive. On peut la conserver dans la traduction, du fait qu'elle est gouvernée par un verbe d'opinion. Dans : *tu le dis être*, le pronom personnel *le*, précédant un verbe d'opinion suivi d'un infinitif, agit soit comme sujet de l'infinitif *être*, soit comme attribut de son sujet, qui sera alors *tu*, déjà sujet de *dis*. Visualisons : « N'avoues-tu pas être une pierre ? » — « Bien

---

associée à une autre phrase. On voit facilement que ce n'est pas le cas : *Il y en a connaissance* — et tout autant ses correspondants grec et latin — présente déjà de l'ambiguïté ; il est vrai, toutefois, qu'on ne s'en avisera peut-être, et qu'en tout cas on n'arrivera à discerner à quoi au juste on renvoie, que dans un contexte plus large que la phrase incriminée, comme on a vu que c'est aussi le cas au niveau de l'homonymie.

Yvan Pelletier

sûr que non ! » — « Mais quand tu admets qu'une chose est, cette chose, tu la prétends être ? » — « Évidemment ! » — « N'admets-tu pas que cette pierre est ? » — « Certes ! » — « Donc, tu prétends être cette pierre. »<sup>71</sup> Enfin, le dernier exemple fait lui aussi intervenir une confusion de fonctions attribuable à l'identité dans la consignification de fonctions différentes. La présentation grecque, que la traduction ne peut reproduire sans violenter le français, ne diffère pas vraiment du cas précédent : *σιγῶντα*, parce qu'à l'accusatif, peut se recevoir tant comme sujet que comme objet de l'infinitif *λέγειν*. La traduction que j'ai proposée habilite *en silence* tant à qualifier l'objet qu'à servir d'apposition au sujet du verbe. Visualisons : «Peux-tu, en silence, nommer quelqu'un ? » — « Non, bien sûr ! » — « Mais ne peux-tu pas nommer Pierre ? » — « Facile ! » — « Et Pierre n'est-il pas justement en silence ? » — « Il en a bien l'air. » — « Alors, tu peux nommer quelqu'un en silence. »<sup>72</sup>

---

<sup>71</sup> En grec, la même confusion origine de ce que, dans la phrase infinitive, l'accusatif est identiquement signe du sujet comme de l'attribut. C'est ce que remarquera Albert, à partir de la traduction latine : *Putasne quod tu dicis esse, hoc tu dicis esse ?* « La multiplicité de celle-ci ressort de ce que ce pronom, *hoc*, peut être de cas nominatif, et se construire avec le sujet du verbe, comme déterminant le sujet, avec ce sens : tu penses que tu dis être toi-même cette chose qui existe ? Ou bien, il peut être de cas accusatif et se construire avec *dis* comme élément postérieur, à titre d'objet du verbe *dis*, et ainsi, c'est la colonne, ou l'autre chose, dont tu dis qu'elle est. Il est d'ailleurs facile, en tout pareil cas, de découvrir la multiplicité issue d'une construction différente. » (*In I E.S.*, II, 3)

<sup>72</sup> Encore pour cet exemple, en commentant la traduction latine — *Putas est, sive contingit, tacentem dicere ?* — Albert enracine l'amphibolie dans une confusion de fonctions grammaticales due à une identité de signes grammaticaux : « L'énoncé est à double sens, car il signifie à la fois qu'on nomme un tel, qui est en silence, et que lui, en silence, nomme un autre. Cette phrase, en effet, peut signifier les deux [choses], à savoir : qu'en silence, on nomme ; et ainsi, on construit ce participe, *tacens*, avec le verbe infinitif *dicere*, comme élément antérieur, avec force de sujet. On peut aussi signifier ceci : un tel, qui est en silence, est nommé ; et ainsi, on [le] construit avec le même verbe, comme élément postérieur : car cela, *tacentem dicere*, compte alors au nombre de ce que l'on peut dire. » (*In I E.S.*, II, 3)

### *Division aristotélicienne des sophismes verbaux*

On comprend maintenant quelle nouveauté comporte l'amphibolie, par rapport à l'homonymie, et comment elle est tout à fait réservée à la phrase : des mots qui ne comportent aucune ambiguïté en eux-mêmes — ils renvoient sans aucune équivoque à une chose unique, que l'on ne confond avec aucune autre — font quand même, une fois reliés à d'autres dans une phrase, que ce qui est dit renvoie à des choses différentes, selon des fonctions diverses que les consignifications attachées à eux leur font attribuer. Malgré ce qu'on a pu trouver chez Albert en incohérence avec cette définition de l'amphibolie<sup>73</sup>, elle reste quand même celle qu'il privilégie :

---

<sup>73</sup> Et je n'ai pas tout relevé. Pour illustrer davantage, il y a cet argument qu'Albert s'apporte en objection, comme quoi une modalité de l'homonymie aurait été oubliée : « On semble avoir insuffisamment présenté les modalités de l'homonymie, car de la signification différente attachée au cas [en regard du français, on dirait : « à la préposition »] ou au nombre semble provenir une homonymie, comme si l'on dit : *Quicumque sunt Episcopi, sunt sacerdotes; isti asini sunt Episcopi; ergo isti asini sunt sacerdotes*. [Un équivalent français pourrait être : "Ce qui est à l'évêque, c'est le sacerdoce ; cet âne est à l'évêque ; cet âne est donc le sacerdoce."] En effet, cette modalité, qui provient d'une différence de consignification du cas [pour l'équivalent français : "de la préposition à"], ne semble contenue sous aucune des modalités présentées. » De fait, l'ambiguïté réside dans la désinence identique du nominatif pluriel, qui consignifie le rôle d'attribut, et du génitif singulier, qui consignifie le complément déterminatif de nom, et par là la possession. — En français, la préposition à comporte une ambiguïté comparable, étant susceptible de consignifier une attribution essentielle comme la possession extérieure. Mais Albert affine sa réponse à faire rentrer cet argument dans le giron de ce qu'il a présenté comme seconde modalité de l'homonymie : « On doit répondre que cette modalité est contenue sous la seconde modalité [*sub primo modo* ; on doit lire : *sub secundo modo*, puisque Albert réserve à la seconde modalité de comporter une hiérarchie entre les sens] présentée, car c'est une signification différente, communément, qui se prend en rapport à la signification et à la consignification. Bien qu'en effet, une expression signifie principalement ce qu'elle dit en position de sujet [*in recto*, c'est-à-dire, au nominatif, cas consignant le sujet], elle signifie toutefois aussi ce qu'elle dit en position de complément [*in obliquo*, c'est-à-dire, à un cas autre que le nominatif, et donc à un cas qui consignifie une autre fonction que celle de sujet], bien que non en premier mais par extension. » (*In I E.S.*, II, 2) La réponse de saint Albert est fautive : toute ambiguïté issue d'interprétations diverses des fonctions des mots dans la phrase appartient par définition à l'amphibolie, et ne peut constituer une modalité spéciale de l'homonymie.

Yvan Pelletier

« Voilà donc les modalités de l'amphibolie, auxquelles on réduit toutes les modalités des tromperies qui proviennent d'une construction différente d'une expression avec une autre en la même phrase. »<sup>74</sup>

Cependant, on en terminerait malaisément avec l'homonymie et l'amphibolie sans un éclairage concernant la distinction inattendue sur laquelle Aristote achève leur considération. L'homonymie et l'amphibolie revêtiraient trois modalités que la tournure des propos aristotéliens porte Albert à interpréter comme respectives à chacune.

Dans l'expression, il y a trois modalités de l'homonymie et, en correspondance, il y a, dans la phrase, trois modalités de l'amphibolie. L'une d'entre elles et la première, c'est quand l'expression, pour ce qui est de l'homonymie, ou la phrase, pour ce qui est de l'amphibolie, signifie principalement<sup>75</sup> plusieurs choses. Un exemple en est, pour l'homonymie, le poisson, homonyme en regard du poisson véritable et du poisson peint ; et le chien, homonyme en regard de celui qui jappe et du marin. Un exemple en est, pour l'amphibolie, ce qui a été présenté plus haut dans la phrase : *Je voudrais la capture des ennemis*, comme c'est devenu évident de ce qui précède ; aussi n'est-il pas nécessaire de le répéter<sup>76</sup>.

---

C'est seulement quand la confusion due à des cas différents du même mot surgit de la communauté de radical, sans avoir rien à voir avec une ressemblance de désinences, qu'elle est passible d'homonymie.

<sup>74</sup> In *I.E.S.*, II, 3.

<sup>75</sup> *Principaliter*. Aristote dit *κυρίως*, proprement.

<sup>76</sup> Voilà plutôt un exemple de la troisième modalité, où c'est seulement en composition entre eux que les mots renvoient à des situations différentes. Cela n'arrive, en fait, que dans la mesure où les signes de leurs fonctions — désinences, positions — s'identifient à ceux d'autres fonctions ; c'est le propre de l'amphibolie. *Capture*, en lui-même, ne prête à aucune confusion, ni ennemis : même que dans l'une et l'autre direction de l'ambiguïté qui s'ensuit, chacun garde exactement le même sens. Seulement, une fois ennemis uni à *capture* comme à son complément déterminatif, la chose unique qu'il signifie peut se voir tant comme l'objet que comme l'agent de l'action signifiée par *capture*.

### *Division aristotélicienne des sophismes verbaux*

Une autre [modalité], c'est quand nous avons coutume, en usant d'une ressemblance métaphorique, dans une expression ou dans une phrase, de parler de manière que l'expression ou la phrase signifie proprement une [chose], et [en signifie] secondairement et improprement une autre, par le biais de la ressemblance métaphorique ; il n'est pas nécessaire d'exemplifier à ce sujet, car il y a beaucoup de comparaisons, à la fois en expression et en phrase, et elles sont connues.<sup>77</sup>

La troisième modalité, c'est quand l'expression ou la phrase, composées à une autre expression ou phrase, signifient plusieurs [choses], alors que, séparées, l'expression et la phrase signifiaient de manière simple, c'est-à-dire, une chose unique et non plusieurs. Un exemple en est, pour l'amphibolie, cette phrase : *Il y a connaissance du siècle*<sup>78</sup>. Par elle-même, elle signifie une seule chose, mais unie à une autre phrase, comme à celle-ci : *Ce que l'on connaît, il y en a connaissance*<sup>79</sup>, elle signifiera plusieurs choses, du fait que ce terme, siècle, lié au nom *connaissance* comme complément déterminatif précisant son agent entraîne un sens, et, construit avec le même nom comme complément déterminatif indiquant son objet, il entraînera un autre sens<sup>80</sup>, comme il est ressorti manifestement, plus haut, pour cette phrase : *ce que l'on connaît, il y en a connaissance ; on connaît la grammaire ; donc, la grammaire connaît*. Ce cas est en tout pareil

---

<sup>77</sup> Aristote, qui n'apporte malheureusement aucun exemple lui non plus, ne précise pas qu'il s'agirait de métaphore : il distingue seulement l'usage d'un mot en un sens qui serait coutumier sans être reconnu comme propre. Que faut-il y voir au juste : une métaphore, comme le dit Albert, dont les deux termes ont un lien si ténu, si lié à l'imagination, que leur communauté de nom se tient à la limite extrême de l'homonymie ? ou plus simplement un homonyme en gestation ?

<sup>78</sup> *Scit saeculum*. Encore un cas de confusion entre le nominatif et l'accusatif neutres et, par conséquent, entre le sujet et l'objet d'un verbe ; l'équivalent en français, c'est la confusion à laquelle se prête le complément déterminatif du nom, entre le sujet et l'objet de l'action signifiée par ce nom.

<sup>79</sup> *Quodcumque scit aliquis, hoc scit*.

<sup>80</sup> Littéralement : « Ce terme, siècle, lié au nominatif au verbe du côté de son sujet, engendre un sens, et construit à l'accusatif avec le même verbe comme élément postérieur, engendrera un autre sens. »

## Yvan Pelletier

à cette phrase. Car l'une et l'autre de ces phrases, s'il se trouve, signifient une seule chose. Je dis, toutefois : *s'il se trouve*, car elle peut être adjointe à une phrase qui signifie soit une seule chose soit plusieurs, et recevoir multiplicité du fait même de cette adjonction ; alors, les deux phrases l'jointes ensemble signifient plusieurs choses. Et cela, à savoir, *ce que l'on connaît, il y en a connaissance*, cela, en effet, n'est pas multiple ; mais quand on ajoute, en paralogisme : *il y a connaissance du siècle*, aussitôt il y a multiplicité du fait de l'adjonction. Parce que c'est par l'adjonction reçue, que *siècle* peut être construit avec le nom *connaissance* comme agent ou comme objet<sup>81</sup>, ce qui ne se pouvait sans cette conjonction ; en effet, il signifie ou bien que le siècle lui-même a connaissance, s'il est construit avec le nom qu'il détermine comme son agent<sup>82</sup> ; ou bien qu'un autre a connaissance du siècle ou sur le siècle, si ce terme, *siècle*, est complément déterminatif et est construit avec le nom *connaissance* au comme son objet<sup>83,84</sup>.

Cette présentation est très artificielle et exagérément compliquée et toutes les *corrections* — *reprehensio quorumdam* — ajoutées ensuite par Albert ne rachèteront pas la déficience de son interprétation des trois modalités de l'homonymie et de l'amphibolie. Il n'est pas juste de dire que les phrases *Ce que l'on connaît, il y en a connaissance*, et *Il y a connaissance du siècle*, et *Il y a connaissance de la grammaire* ne revêtent de multiplicité de sens qu'une fois composées entre elles. Chacune, déjà, se prête à ce que l'on y confonde les fonctions de ses éléments ; comme je l'ai déjà fait remarqué plus haut, mettre ensemble ces phrases facilite, simplement, la claire perception de la multiplicité autrement latente. Albert le Grand voit à tort, dans la remarque d'Aristote, la multiplication en trois espèces chacune de l'homonymie et de

---

<sup>81</sup> Littéralement : « ... qu'il peut être construit avec le verbe *scit* comme [élément] antérieur ou postérieur. »

<sup>82</sup> Littéralement : « ... s'il est construit avec le verbe du côté de son sujet. »

<sup>83</sup> Littéralement : « ... si ce terme, siècle, est de cas accusatif et est construit avec le verbe *scit* du côté de l'objet. »

<sup>84</sup> *In I.E.S.*, II, 5.

### *Division aristotélicienne des sophismes verbaux*

l'amphibolie. Tout au contraire, Aristote introduit là une vision plus profonde de la spécification de l'ambiguïté en acte. Repoussant le critère facile, mais superficiel et inadéquat, de tenir à un mot ou à plusieurs — car, on l'a déjà vu, toute ambiguïté, qu'elle tienne à un mot de sens multiples ou à la relation de plusieurs mots entre eux, n'agit et ne trompe que dans une phrase — Aristote recourt à une division tripartite : la multiplicité qui constitue l'ambiguïté en acte s'accroche ou à des sens propres, ou à des sens coutumiers, ou à des fonctions consignéifiées. L'homonymie s'incarne dans les deux premières voies, et l'amphibolie dans la troisième. Rien ne justifie une division ultérieure du sophisme du fait que la multiplicité de sens touche un seul mot ou plusieurs, ni du fait que la multiplicité de construction affecterait un mot ou plusieurs, la première éventualité se trouvant d'ailleurs impossible.

#### *E. La composition et la division*

Voilà pour l'ambiguïté en acte propre à la phrase, c'est-à-dire, pour la capacité inhérente à la phrase de renvoyer à des choses différentes tout en restant exactement la même, tant matériellement que formellement : exactement les mêmes mots, exactement la même prononciation. Trouvera-t-on maintenant, pour la phrase, une ambiguïté potentielle qui corresponde à celle que présente, pour l'expression simple, l'accent, variation de tonalité sur un même phonème de base ? Effectivement. Le grammairien a inventé les signes écrits des accents pour limiter l'ambiguïté attachée à la capacité tonale multiple des mots ; en correspondance, il a dû imaginer la ponctuation pour conjurer le danger que, dans la prononciation d'une phrase, le jeu des pauses ne renvoie à des choses multiples, par la composition ou division variée qu'il suggère entre les mots. Il faut toutefois tempérer la parenté trouvée entre la composition et la division, d'une part, et l'accent, d'autre part. Sans doute, les trois comportent ambiguïté potentielle seulement, comme les expressions incriminées ne sont pas parfaitement identiques, présentant une certaine variation dans leur prononciation, donc dans leur forme. Mais, remarque Albert, les deux premières, comportant une variation plus légère dans la pro-

## Yvan Pelletier

nonciation, incarnent davantage l'unité où réside le danger sophistique.

On doit traiter d'abord de la composition, parce que, dans l'accent — l'accent [tient] à des prononciations différentes de l'aigu, du grave et du circonflexe —, la forme de l'expression ne reste pas la même, pour autant que la forme de l'expression c'est sa prononciation. Aussi renvoie-t-il davantage à la diversité. Par contre, dans la phrase tant composée que divisée, les expressions demeurent les mêmes quant à leur forme et à leur matière ; aussi regardent-elles davantage à l'unité.<sup>85</sup>

À son habitude, Albert cherche ensuite comment chaque illustration reçue d'Aristote correspondrait à une modalité distincte du sophisme examiné. Le jeu de pauses, déclare-t-il, donnera occasion de tromper sous trois modalités. La première est très simple : il y aura ambiguïté selon que la prononciation attachera une expression à une autre, ou l'en détachera, sans que cela nécessite de rompre ou d'établir un lien de cette expression avec une troisième. On mettra à contribution l'ambiguïté de composition, si c'est la prononciation composée qui est fautive :

La première en provient de ce qu'une expression est composée avec une autre dans une phrase, sans pourtant que l'on divise ce qui est dans la phrase. Sont de ce type les deux phrases suivantes : *pouvoir marcher assis* et *pouvoir écrire au moment où l'on n'écrit pas*<sup>86</sup>. Si, en effet, on dit ces phrases en composant l'apposition<sup>87</sup> avec l'infinitif<sup>88</sup>, et si on les dit en divisant la même apposition du même infinitif<sup>89</sup>, on ne signifiera pas la même chose, mais quelque

---

<sup>85</sup> *In I E.S.*, II, 6. Il faut rapporter à une différence de degré, plutôt qu'à une contradiction, le fait qu'Albert nie ici, pour la composition et pour la division, la diversité formelle qu'il leur attribuait plus haut.

<sup>86</sup> *Posse sedentem ambulare et posse non scribentem scribere.*

<sup>87</sup> *Accusativum.*

<sup>88</sup> En suggérant, en somme, qu'assis et au moment où l'on n'écrit pas sont des adverbes qui qualifient *marcher* et *écrire*.

<sup>89</sup> De sorte qu'elle agisse comme un adjectif qualifiant le sujet de la capacité.

### *Division aristotélicienne des sophismes verbaux*

chose de multiple par composition et division. Si, en effet, on compose l'apposition avec l'infinitif, alors on signifie la même chose que la phrase suivante : que l'on a la capacité d'écrire sans écrire, et [cette phrase] est fausse. Tandis que si on ne compose pas l'apposition avec le verbe, on signifie alors que même si on n'écrit pas maintenant, on a la capacité d'écrire, et cette [phrase]-ci est vraie. La [phrase] composée, donc, est fausse, et la divisée, vraie. On doit prononcer la divisée de la façon suivante : *il est vrai qu'on peut écrire au moment où l'on n'écrit pas*, de façon à mettre un moment d'arrêt après *écrire*, et à poursuivre ensuite : *au moment où l'on n'écrit pas*. Tandis que la phrase composée se prononce de la façon suivante : *il est vrai qu'on peut écrire au moment où l'on n'écrit pas*, de façon à ne mettre d'arrêt qu'à *pas*. Et ainsi, elle est fausse.<sup>90</sup>

Et l'ambiguïté de division, si c'est la prononciation divisée qui est fausse :

La première modalité, donc, sera quand une chose est divisée d'une autre présente dans la phrase, mais n'est composée à aucune autre présente dans la même phrase. Pour cela, on a deux exemples, comme suit : *Cinq font deux et trois*. On met en forme comme suit : *Deux et trois font toujours cinq ; [or] deux et trois font deux et trois ; donc, deux font cinq, et trois font cinq*, ce qui est faux. Voici encore une formulation<sup>91</sup> : *Tout ce qui fait deux et trois est pair et impair ; cinq font deux et trois*<sup>92</sup> ; *donc, cinq sont pairs et impairs*.<sup>93</sup>

La seconde modalité présente un plus haut degré de complexité : ce qui agit comme source de confusion, c'est encore la prononciation composée — ou divisée — d'une expression en regard d'une autre de laquelle on devrait au contraire la séparer — ou avec laquelle on devrait la composer —, mais l'opération implique cette fois que, simultanément, on sépare cette expression d'une autre

---

<sup>90</sup> *In I E.S.*, II, 6.

<sup>91</sup> De fait, c'est plutôt dans cette autre formulation (*oratio*) qu'on peut reconnaître le premier exemple d'Aristote, la précédente étant plutôt lourde et maladroite.

<sup>92</sup> *Tria et duo*.

<sup>93</sup> *In I E.S.*, II, 7.

## Yvan Pelletier

avec laquelle elle doit être composée — ou la compose avec une autre de laquelle elle doit être séparée. On se représentera plus facilement l'opération en observant les exemples suivants, donnés respectivement comme de composition et de division selon cette seconde modalité :

La seconde modalité provient de ce que l'on compose quelque chose avec autre chose présent dans la même phrase et qu'aussi on le sépare d'autre chose présent dans la même phrase. En voici un exemple : *Apprendre maintenant ses lettres, si on a appris celles que l'on connaît*<sup>94</sup>. Et voici comment on forme le parallogisme : on propose ceci : *Quiconque connaît ses lettres les a apprises*. À partir de là, on amène ceci, qui comporte multiplicité : *Quiconque connaît ses lettres maintenant les a apprises*<sup>95</sup>. Si, en effet, on compose l'adverbe *maintenant* avec le verbe *a apprises*, et qu'on le sépare du verbe *connaît*, alors la phrase est fautive. Si, par contre, on le compose avec le verbe *connaît*, et qu'on le divise du verbe *a apprises*, la phrase est vraie. Et ainsi, composée elle fait défaut, et divisée elle résout.<sup>96</sup>

Voici maintenant un exemple de ce qui se passe quand une chose est séparée<sup>97</sup> d'une autre dans la même phrase, et que, une fois séparée d'elle, elle est composée avec une troisième, présente dans la

---

<sup>94</sup> *Discere nunc litteras, siquidem didicit quas scit*. Le texte aristotélicien porte  $\gamma\rho\acute{\alpha}\mu\mu\alpha\tau\alpha$  et  $\xi$ , les deux au neutre ; c'est par cette influence, probablement, que la traduction latine gardera le même genre à *litteras* et à *quas*, mais le sens se rétrécit.  $\xi$ , en grec, peut renvoyer à n'importe quoi que l'on connaît, tandis que *quas*, en latin, ne renvoie qu'aux lettres que l'on connaît.

<sup>95</sup> *Quicumque scit litteras nunc didicit illas*.

<sup>96</sup> *In I E.S.*, II, 6. Dans son explication, Albert oublie qu'il s'agit de prononciation et va tout de suite au sens ; il vaudrait mieux parler de composer maintenant avec et de le séparer de *lettres* et *les*, ses deux voisins matériels, même si cela entraîne, pour le sens de la phrase, que *maintenant* qualifiera comme adverbe, selon le cas, *connaît* ou *a apprises*.

<sup>97</sup> *Componitur*. Le sens est plus clair, et convient mieux au contexte d'un chapitre consacré aux modalités de la division, en lisant : *dividitur*. Si on tient à lire *componitur*, le sens, plus tortueux, est qu'une chose qui est, ou du moins qui serait normalement composée avec une autre, une fois divisée d'elle, est composée à une troisième présente elle aussi dans la phrase.

### *Division aristotélicienne des sophismes verbaux*

même phrase : *Moi, je t'ai fait libre comme tu étais esclave*<sup>98</sup>. Il y a multiplicité de sens, dans cette phrase, du fait que ce bout de phrase, *comme tu étais*<sup>99</sup>, peut se composer avec le nom *esclave*, et ainsi la phrase est composée et vraie ; ou se séparer d'elle et se composer avec le nom *libre*, et ainsi elle est divisée et fausse. Et voilà, en regard de la seconde modalité de la division<sup>100,101</sup>

À ce point, il devient fort difficile d'attribuer déterminément à la composition ou à la division l'occasion de l'ambiguïté, puisqu'en fait, l'une et l'autre interviennent à la fois. On n'y arrivera que dans la mesure où il apparaît que c'est la composition faite, ou la division, qui s'exerce sur le lien le plus important des deux concernés<sup>102</sup>. Ce deviendra plus laborieux encore, s'il se peut, là où Albert veut une troisième modalité. Ce qu'il verra de spécial, en cette nouvelle modalité, c'est que l'une des trois expressions en rapport de composition et de division sera... sous-entendue. À parler ainsi, Albert oublie encore quelque peu qu'il parle de prononciation : on imagine difficilement qu'on puisse, en prononçant, plutôt lier ou plutôt séparer une expression dite et une expression sous-entendue. Mais laissons-le parler :

La troisième modalité, c'est quand on compose avec autre chose présent dans la phrase, mais mentalement<sup>103</sup> dans la même phrase. C'en est un exemple, ce que l'on dit, que *ce qui peut en porter un seul peut en porter plusieurs*<sup>104</sup>. Le sens de la composition, en effet, s'attache à la prononciation continue et composée entre les deux

---

<sup>98</sup> *Te posui servum entem liberum.*

<sup>99</sup> Littéralement : « ... le participe *entem*... »

<sup>100</sup> *Compositionis*. On doit lire : *divisionis*.

<sup>101</sup> *In I E.S.*, II, 7.

<sup>102</sup> Albert disserte longuement sur les critères à faire valoir en cela, selon que l'expression composée et divisée avec deux autres est un sujet en regard de deux déterminations, ou une détermination en regard de deux sujets. Voir *In I E.S.*, II, 8.

<sup>103</sup> *Sub intellectu.*

<sup>104</sup> *Quod unum solum potest ferre, plura potest ferre.*

## Yvan Pelletier

expressions *un seul* avec le verbe infinitif *porter*, avec ce sens : ce qui peut en porter un seul, et rien de plus, peut en porter plusieurs. Ainsi, en effet, [la phrase] est composée et fausse. En ce sens, l'expression exclusive vise l'infinitif *porter*<sup>105</sup>, car ce qui, ainsi, peut en porter un seul, et rien de plus, ne peut pas en porter plusieurs. Car ainsi, l'expression exclusive informe le terme *un*, et exclut ce qui est opposé à l'un de l'infinitif sur lequel porte *pouvoir* ou *capable de*. C'est pourquoi ce qui, ainsi, peut en porter un seul ne peut pas en porter plusieurs. Mais si la prononciation est discontinue et divisée entre ces deux [expressions] : *un seul*, alors l'expression exclusive est exclue du terme *un*, et est jointe avec la relative sous-entendue, ce qui fait : *il peut en porter un qui soit*, ou *se trouve seul*. Et cela est vrai : c'est pourquoi, divisée elle est vraie, composée, fausse.<sup>106</sup>

Cet exemple se prête à une multiplicité de présentations, surtout qu'en sa forme grecque il prête quelque peu à amphibolie<sup>107</sup>. On saisira plus vite sous quel angle Albert le regarde, si on le visualise dans la forme que pourrait lui imposer la chicane éventuelle suivante : « Ces sacs de 50 kilos, peux-tu en porter plusieurs ? » — « Non, un seul ! » — « Mais si tu peux en porter un seul, tu peux en porter plusieurs. » — « Voyons donc ! » — « De ces sacs, peux-tu porter celui-ci, s'il est seul ? » — « S'il est seul, oui. » — « Et tu peux porter celui-là, seul ? » — « Également ! » — « Et cet autre, seul ? » — « Tout autant ! » — « Tu vois : tu peux en porter un seul et tu peux en porter plusieurs... » Le répondeur concède qu'il peut en porter un seul, prononçant *un* et *seul* séparément : *un, s'il est seul*, tandis que le demandeur conclut comme s'il avait concédé qu'il peut en porter un seul, prononçant *un* et *seul* en composition : *un seul et pas plus*. Albert soutient qu'il

---

<sup>105</sup> C'est-à-dire, *seul* modifie *porter* comme un adverbe ; le sens apparaît plus facilement, en usant de la forme proprement adverbiale : seulement.

<sup>106</sup> *In I E.S.*, II, 6.

<sup>107</sup> “Τὸ ἐν μόνον δυνάμενον φέρειν πολλὰ δύνασθαι φέρειν.” On peut entendre ἐν μόνον en apposition au sujet δυνάμενον plutôt qu'en objet de φέρειν, et de même πολλὰ en sujet de δύνασθαι plutôt qu'en objet de φέρειν. Mais cette interprétation est ensuite passible de la même alternative de composition et de division.

### *Division aristotélicienne des sophismes verbaux*

y a là une modalité originale de la composition fautive, puisque la division qui en est la contrepartie vraie non seulement sépare les deux termes normalement unis : *un* et *seul*, mais de plus compose *seul* avec un terme ou groupe de termes sous-entendus : *étant*, ou *s'il est*. C'est, je crois, un artifice excessif, et il ne crée pas une différence avec les autres cas de fautive composition, puisque, quasi toujours, en expliquant l'attrape, on facilite la compréhension si on ajoute des mots que l'on pouvait sous-entendre. Je rattacherais donc tout bonnement cet exemple à la première modalité.

Une autre interprétation proposée par Albert, mais qu'il ne privilégie pas, comme moins rationnelle, paraîtrait peut-être davantage nécessiter composition avec quelque terme sous-entendu.

D'autres disent encore que cette phrase : *Qui peut en porter un seul peut en porter plusieurs*, n'est pas à multiple sens, mais fautive absolument ; et on ne la présente pas [ici] du fait qu'elle soit à multiple sens, mais qu'elle s'ensuit d'une phrase à multiple sens, comme suit : *Qui peut en porter un et un autre, peut en porter un seul ; donc, qui peut en porter un seul peut en porter plusieurs*.<sup>108</sup>

Voici une chicane qui incarnerait éventuellement cette interprétation : « Combien peux-tu porter de ces sacs à la fois ? » — « Un seul ! » — « Plusieurs, donc ! » — « Mais non, voyons ! » — « Peux-tu porter celui-ci ? » — « Oui, puisque je puis en porter un. » — « Peux-tu porter celui-là ? » — « Pour la même raison ! » — « Et celui-là ? » — « Pareillement ! » — « Donc, toi qui ne peux porter qu'un seul sac, tu peux en porter plusieurs... » Le répondeur concède pouvoir porter ce sac, ce sac ou ce sac, séparément, mais le demandeur procède comme s'il avait concédé pouvoir porter ce sac, ce sac et ce sac, ensemble, du fait que la réponse, donnée à haute voix par parties, sous la forme : *Oui, je peux porter ce sac, peut se rassembler mentalement dans cet énoncé : Oui, je peux porter ce sac, ce sac et ce sac*. La réponse à haute voix : *Je peux porter ce sac* sous-entendait *et ce sac et ce sac*, que l'on peut imaginer prononcé ou en composition ou en division. De fait, on ne recouvre pas exactement l'explication d'Albert, qui imaginait un terme sous-entendu

---

<sup>108</sup> *In I E.S.*, II, 6.

seulement dans le cas de la composition. De plus, l'ambiguïté de la phrase ne change pas de nature, qu'elle soit sous-entendue ou non en partie ou en tout ; de la reléguer ainsi plus ou moins au mental est simplement question de stratégie de la part du chicanier. Enfin, cette interprétation plus habituelle, que l'on trouve avec des variantes chez Maurus<sup>109</sup> et Pacius<sup>110</sup>, entre autres, risque beaucoup de glisser à une ambiguïté qui se rattacherait plutôt au sophisme *absolument ou avec une précision*, du fait de faire jouer une composition indue... dans les choses pensées, non dans la prononciation des mots : on a concédé qu'on peut en porter seulement un, avec la précision sous-entendue : à la fois, et on raisonne comme si on avait concédé seulement un, absolument<sup>111</sup>. Il faudra faire de pareilles réserves quand Albert voudra faire recevoir la prétendue troisième modalité de la division.

Enfin, pourquoi distinguer, pour la phrase, deux espèces d'ambiguïté liées à la prononciation, alors qu'on n'en avait reconnue qu'une, pour le mot ? Pourtant, l'accent n'est-il pas triple : aigu, grave ou circonflexe ? Ne devrait-on pas en dériver un sophisme de l'aigu, un du grave et un du circonflexe ? Ou rassembler la composition et la division dans un seul ? Surtout qu'au bout du compte, aigu et grave entretiennent une opposition comparable à celle que se font la composition et la division : celle d'habitus et de privation, le circonflexe présentant simplement la modalité plus complexe qu'une même voyelle, parce que double en durée, puisse

---

<sup>109</sup> « Le sophiste argumente: qui peut porter ce poids de cent livres peut aussi porter cet autre poids de cent livres ; donc, il peut porter l'un et l'autre, ce qui est faux. La tromperie est que le répondeur a concédé seulement qu'il pourrait porter les poids séparément, tandis que le sophiste assume qu'il pourrait les porter conjointement. » (Maurus, 574b)

<sup>110</sup> « Le sophiste prouve que celui qui peut porter, par exemple, un sac, peut porter plusieurs sacs ; mais il y a tromperie de composition, car il peut en porter plusieurs séparément, pas à la fois. » (Pacius, 484a)

<sup>111</sup> On peut aussi glisser dans l'aspect de l'expression, si, en disant la phrase : Qui peut porter ce sac-ci, ce sac-là et cet autre peut en porter plusieurs, on entend plusieurs avec des valeurs de remplacement multiples : plusieurs séparément vs plusieurs à la fois, plusieurs potentiellement vs plusieurs en acte.

### *Division aristotélicienne des sophismes verbaux*

prendre l'accent sur sa première partie, et ne pas le prendre sur sa deuxième. Albert se pose cette question, que sa présentation des motifs généraux de division rend incontournable, mais aucune de plusieurs raisons qu'il donne en réponse ne fait poids. Pour ne m'adresser qu'aux deux qui s'approchent le plus de paraître sérieuses — « Il n'y a pas quelque chose de commun en elles d'après quoi ces deux tromperies pourraient être nommées » et « dans l'expression, il n'y a, avec l'accent, qu'une seule cause d'apparence, tandis que, dans la phrase [à sens] multiple, il y a deux causes d'apparences, et donc deux tromperies »<sup>112</sup> —, d'abord, habitus et privation ne résistent pas plus à rentrer sous un seul nom, qu'il s'agisse de composition et de division, ou d'aigu et de grave ; ensuite, l'accent offre encore moins que la composition et la division une seule cause d'apparence : l'accent le plus proprement dit est déjà triple, et il faut au moins lui ajouter, comme occasions apparentées d'ambiguïté, l'aspiration, la durée et le timbre. Je crois finalement qu'il faut suivre une direction opposée à celle d'Albert : l'accent est si multiple, comme occasion de confusion, et en même temps si facile à comprendre, que ce serait s'engager dans des considérations et une nomenclature inutilement longues et fastidieuses que d'offrir à chaque variété le statut de sophisme spécifiquement distinct. C'est plutôt cette raison pratique qui porte Aristote à forcer toutes les nuances de prononciation à entrer dans le giron d'un sophisme unique. Car, au bout du compte, comme il l'annonçait déjà au début des *Topiques* :

Sur rien de cela nous ne voulons fournir la définition exacte ; nous voulons à l'opposé discourir de cela aussi sommairement que possible, estimant tout à fait suffisant, pour la méthode que nous nous proposons, de pouvoir reconnaître chaque chose de quelque manière.<sup>113</sup>

Quant à *l'aspect de l'expression*, doit-on de quelque manière y faire correspondre un *aspect de la phrase* ? Albert croit que manifestement non...

---

<sup>112</sup> *In I E.S.*, II, 8.

<sup>113</sup> *Topiques*, I, 1, 101a21-24.

## Yvan Pelletier

Si la ressemblance se trouve dans un phonème complexe, elle sera ... ou bien seulement en regard de la forme, et ainsi on aura encore l'aspect de l'expression, car c'est la même terminaison pour la phrase et pour l'expression, puisque toute phrase se termine par une expression.<sup>114</sup>

... et Aristote n'a rien mis dans son énumération qui puisse en tenir le rôle. De fait, je ne vois aucune raison non plus de trouver que la phrase serait ambiguë autrement que le mot quant à l'impression donnée par sa configuration superficielle de renvoyer aux choses plutôt sous tel aspect que sous tel autre. C'est de fait surtout la fin des phrases, comme des mots, qui se prête à ce jeu de ressemblance, et alors, comme le remarque Albert, la fin d'une phrase reste toujours un mot unique. Quant aux circonstances où la ressemblance de tournure de phrase porte sur deux phrases où même la matière est la même, la tromperie s'exercera encore de la même façon que dans le cas correspondant pour l'expression simple. Tellement qu'Albert donne l'exemple suivant, qui porte sur la phrase *un seul*, sans aucune mention de ce qu'il s'agisse d'autre chose que d'une expression simple :

Par exemple : *Celui-là donne un seul denier ; et il n'en a pas un seul ; il donne donc ce qu'il n'a pas.* Car *seul* signifie d'abord une relation, puis *seul* signifie la substance.<sup>115</sup>

Bien qu'*un seul* soit tout à fait identique, extérieurement, dans la majeure et dans la mineure, ce n'est pas proprement un problème de signification multiple, et donc d'homonymie, qui crée ici l'ambiguïté. *Un seul* signifie exactement la même chose dans les deux cas. Mais la tournure identique d'*un seul* dans les deux prémisses renvoie à deux façons de concevoir la même chose : concrètement, d'abord, car c'est la substance dont un seul est l'accident dont aumône a été faite ; abstraitement, ensuite, car c'est l'unicité qui est niée comme possession. *Un seul*, agissant comme pronom, paraît désigner immédiatement la substance, donnant l'impression que c'est d'elle que la possession est niée.

---

<sup>114</sup> *In I E.S.*, I, 6.

<sup>115</sup> *In I E.S.*, II, 11.

### *Division aristotélicienne des sophismes verbaux*

Grâce au commentaire d'Albert le Grand, l'intelligence logique peut se sentir plus à l'aise avec la division aristotélicienne des sophismes verbaux. En éclairant les critères de cette division à la lumière de ce qui, dans la nature même du mot et de la phrase, prête à ambiguïté, Albert le Grand rend possible d'en apprécier le caractère à la fois exhaustif et pourtant utilitaire, proportionné à une méthode. J'ai manifesté assez clairement, je crois, que ce n'est pas dire qu'il faille recevoir sans examen les considérations albertiennes. Mais quel que soit le nombre de corrections à leur détailler, il ne faut pas lésiner sur la reconnaissance due à Albert pour avoir signalé le plus précieux principe de manifestation : cette distinction de la matière et de la double forme des mots, comme sources de toute ambiguïté verbale, et pour avoir stimulé la quête de ce que comporte d'original chaque illustration aristotélicienne d'un renvoi à des choses différentes avec des mots ou des phrases similaires.©

---

© Note : Les polices de caractères OdysseaU, utilisées pour l'impression de ce document, sont disponibles auprès de : Linguist's Software, Inc., PO Box 580, Edmonds, WA 98020 0580 USA, tél. (425) 775 1130, ou à l'adresse suivante : [www.linguistsoftware.com](http://www.linguistsoftware.com).